

CANTONS	INITIATIVE MONNAIE LIBRE			CONTRE-PROJET MONNAIE LIBRE			PRÉFÉRENCE ENTRE LES DEUX			INITIATIVE SSR			INITIATIVE FONDS CLIMAT			IMPOSITION INDIVIDUELLE		
	Oui	Non	%	Oui	Non	%	Initiative	Contre-p.	%	Oui	Non	%	Oui	Non	%	Oui	Non	%
Zurich	227321	328277	58,10	418831	125354	58,10	177221	367099	58,10	203716	368314	58,65	183306	377450	58,29	336805	225571	58,42
Berne	172566	228869	55,46	290986	102768	55,46	137565	252931	55,46	145505	266523	55,48	126451	279971	55,48	219801	185402	55,48
Lucerne	64473	93416	56,78	113324	41413	56,78	51892	101180	56,78	60890	102679	57,57	39004	121271	57,01	84151	76756	57,31
Uri	6583	6579	50,71	9154	3747	50,71	5548	7294	50,71	5573	8604	52,58	2783	11090	51,95	5055	8849	52,19
Schwytz	34705	30626	60,70	44657	19284	60,70	29421	34436	60,70	32648	34148	61,20	10167	55456	60,50	24197	41881	61,01
Obwald	7522	8990	61,74	11869	4221	61,74	6231	9645	61,74	7098	10069	62,57	2961	13920	62,33	6399	10469	62,39
Nidwald	8188	11095	61,51	13836	4990	61,51	6918	11879	61,51	8344	11502	62,26	3364	16083	61,57	8230	11182	61,63
Glaris	6595	6800	51,47	9310	3707	51,47	5481	7505	51,47	5824	7976	51,98	2894	10727	51,74	6245	7357	51,84
Zoug	19247	27938	60,11	34667	11924	60,11	15938	30462	60,11	19171	29441	60,99	10632	37394	60,58	21931	26148	60,77
Fribourg	62260	55347	55,35	77001	37306	55,35	50451	62448	55,35	44464	77323	56,00	35045	84689	55,79	67656	51448	55,81
Soleure	42926	52161	53,00	67779	25772	53,00	36128	57240	53,00	39080	59099	53,53	23962	72817	53,35	51943	44921	53,44
Bâle-Ville	22612	37444	54,86	44687	14048	54,86	17211	41576	54,86	18009	44314	54,86	27280	33938	54,86	40824	20159	54,86
Bâle-Campagne	43092	56328	53,29	70853	26488	53,29	35576	61323	53,29	36501	65453	53,85	27849	72138	53,45	52573	47726	53,65
Schaffhouse	18820	17900	71,94	25318	10362	71,94	15026	20950	71,94	17173	21100	72,10	10720	26161	71,87	17079	20070	72,23
Appenzell AR	10106	11735	58,42	15278	6167	58,42	8587	13073	58,42	9895	13163	59,54	4908	17602	58,49	9768	12899	58,89
Appenzell AI	2977	3403	52,89	4633	1644	52,89	2533	3712	52,89	2913	3655	53,64	1016	5492	53,42	2096	4422	53,45
Saint-Gall	82397	93775	54,02	126431	45825	54,02	68170	103256	54,02	78839	103129	54,67	39692	139298	54,35	78034	101757	54,53
Grisons	32661	41536	53,86	51509	20735	53,86	26816	44078	53,86	28389	49742	55,17	17749	58633	54,62	36434	39779	54,60
Argovie	103250	134066	54,06	171921	60624	54,06	85550	145816	54,06	102880	142022	54,76	57524	183222	54,42	118793	123074	54,62
Thurgovie	44073	50628	54,13	66460	26588	54,13	37254	55355	54,13	42961	54726	54,68	19832	76249	54,26	37909	58668	54,55
Tessin	73396	51418	58,08	83057	37248	58,08	62910	56794	58,08	60744	69300	58,24	36614	90349	58,15	58580	67183	58,14
Vaud	104477	155652	56,36	195060	56570	56,36	73613	175791	56,36	88728	180663	56,34	100379	161331	56,33	180320	82505	56,32
Valais	67279	49516	52,05	74985	38212	52,05	54923	57007	52,05	51555	68248	52,35	27332	91113	52,23	56983	60683	52,22
Neuchâtel	32491	22295	48,69	35704	17276	48,69	25584	27088	48,69	18625	37387	49,02	20694	34291	48,92	36843	17810	48,95
Genève	74277	60407	48,78	94803	34169	48,78	48132	80591	48,78	49164	87672	48,78	55923	76797	48,78	88779	42108	48,78
Jura	16558	10297	46,57	16182	9607	46,57	13493	12279	46,57	9600	18117	47,11	9135	18013	46,91	14589	12339	47,03
<b>TOTAUX</b>	<b>1380852</b>	<b>1646498</b>	<b>55,37</b>	<b>2168295</b>	<b>786049</b>	<b>55,37</b>	<b>1098172</b>	<b>1840808</b>	<b>55,37</b>	<b>1188289</b>	<b>1934369</b>	<b>55,8</b>	<b>897216</b>	<b>2165495</b>	<b>55,56</b>	<b>1662017</b>	<b>1401166</b>	<b>55,66</b>

# Les résultats commune par commune

Objets fédéraux	Objet 1A		Objet 1B		Objet 1C		Objet 1A		Objet 2		Objet 3		Objet cantonal	
	Initiative populaire «Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces»		Contre-projet direct (arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire)		Question subsidiaire: si les objets 1A et 1B sont acceptés, lequel doit entrer en vigueur?		Initiative populaire «200 francs, ça suffit!» (initiative SSR)		Initiative populaire «Pour une politique énergétique et climatique équitable» (initiative pour un fonds climat)		Loi fédérale sur l'imposition individuelle (contre-projet indirect à l'initiative pour des impôts équitables)		Loi modifiant la loi sur l'inspection et les relations du travail (LIRT)	
Taux de participation: 48,79%	OUI		OUI		1B		NON		NON		OUI		OUI	
Résultats canton de Genève	55,15 %		73,51 %		62,61%		64,07%		57,86%		67,83 %		60,61%	
	OUI	NON	OUI	NON	1A	1B	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Aire-la-Ville	57,52%	42,48%	71,14%	28,86%	40,46%	59,54%	39,39%	60,61%	31,77%	68,23%	72,10%	27,90%	70,31%	29,69%
Anières	52,67%	47,33%	80,51%	19,49%	32,27%	67,73%	35,49%	64,51%	28,41%	71,59%	64,37%	35,63%	73,10%	26,90%
Avully	65,27%	34,73%	70,33%	29,67%	44,99%	55,01%	35,25%	64,75%	38,18%	61,82%	63,78%	36,22%	54,32%	45,68%
Avusy	53,72%	46,28%	76,80%	23,20%	35,66%	64,34%	29,69%	70,31%	36,05%	63,95%	69,27%	30,73%	65,45%	34,55%
Bardonnex	52,68%	47,32%	77,78%	22,22%	30,91%	69,09%	30,38%	69,62%	40,53%	59,47%	65,61%	34,39%	64,81%	35,19%
Bellevue	56,43%	43,57%	72,36%	27,64%	40,20%	59,80%	39,33%	60,67%	33,12%	66,88%	68,66%	31,34%	66,81%	33,19%
Bernex	52,78%	47,22%	74,62%	25,38%	35,66%	64,34%	29,38%	70,62%	41,78%	58,22%	66,96%	33,04%	62,53%	37,47%
Carouge	51,89%	48,11%	74,84%	25,16%	35,63%	64,37%	32,08%	67,92%	48,79%	51,21%	70,90%	29,10%	54,71%	45,29%
Cartigny	47,83%	52,17%	79,95%	20,05%	31,68%	68,32%	28,04%	71,96%	34,46%	65,54%	67,72%	32,28%	58,81%	41,19%
Céligny	49,59%	50,41%	70,64%	29,36%	34,62%	65,38%	29,32%	70,68%	34,02%	65,98%	67,77%	32,23%	63,87%	36,13%
Chancy	61,46%	38,54%	72,71%	27,29%	41,88%	58,12%	45,65%	54,35%	32,11%	67,89%	60,37%	39,63%	63,94%	36,06%
Chêne-Bougeries	49,43%	50,57%	78,24%	21,76%	31,89%	68,11%	34,09%	65,91%	35,40%	64,60%	69,42%	30,58%	70,26%	29,74%
- Chêne-Bougeries	50,74%	49,26%	76,49%	23,51%	33,64%	66,36%	35,56%	64,44%	36,46%	63,54%	69,98%	30,02%	68,80%	31,20%
- Conches	43,27%	56,73%	86,40%	13,60%	23,60%	76,40%	27,12%	72,88%	30,40%	69,60%	66,82%	33,18%	77,19%	22,81%
Chêne-Bourg	57,29%	42,71%	69,53%	30,47%	38,81%	61,19%	38,40%	61,60%	44,11%	55,89%	66,08%	33,92%	59,95%	40,05%
Choulex	51,84%	48,16%	81,68%	18,32%	27,52%	72,48%	33,91%	66,09%	36,56%	63,44%	69,04%	30,96%	69,82%	30,18%
Collex-Bossy	53,82%	46,18%	78,37%	21,63%	34,38%	65,62%	33,15%	66,85%	34,13%	65,87%	67,65%	32,35%	63,04%	36,96%
Collonge-Bellerive	51,59%	48,41%	79,55%	20,45%	32,46%	67,54%	34,16%	65,84%	28,01%	71,99%	65,25%	34,75%	75,88%	24,12%
Cologny	50,39%	49,61%	80,84%	19,16%	30,78%	69,22%	35,59%	64,41%	25,97%	74,03%	68,20%	31,80%	75,78%	24,22%
Confignon	54,60%	45,40%	73,42%	26,58%	36,47%	63,53%	28,48%	71,52%	42,44%	57,56%	68,43%	31,57%	62,21%	37,79%
Corsier	49,51%	50,49%	78,52%	21,48%	32,04%	67,96%	33,47%	66,53%	27,20%	72,80%	65,53%	34,47%	76,56%	23,44%
Dardagny	63,71%	36,29%	69,01%	30,99%	43,95%	56,05%	37,34%	62,66%	36,14%	63,86%	60,73%	39,27%	66,92%	33,08%
<b>Ville de Genève</b>	<b>53,90%</b>	<b>46,10%</b>	<b>73,57%</b>	<b>26,43%</b>	<b>37,13%</b>	<b>62,87%</b>	<b>35,78%</b>	<b>64,22%</b>	<b>48,66%</b>	<b>51,34%</b>	<b>69,82%</b>	<b>30,18%</b>	<b>54,09%</b>	<b>45,91%</b>
Cité-Rive	52,34%	47,66%	77,80%	22,20%	34,63%	65,37%	35,74%	64,26%	39,99%	60,01%	72,01%	27,99%	64,31%	35,69%
Pâquis	53,62%	46,38%	72,11%	27,89%	38,69%	61,31%	37,13%	62,87%	57,32%	42,68%	69,35%	30,65%	47,45%	52,55%
Saint-Gervais	49,34%	50,66%	74,29%	25,71%	34,05%	65,95%	31,51%	68,49%	56,35%	43,65%	71,11%	28,89%	48,67%	51,33%
Prairie-Délices	52,00%	48,00%	74,16%	25,84%	36,11%	63,89%	31,66%	68,34%	58,64%	41,36%	73,04%	26,96%	45,05%	54,95%
Eaux-Vives-Lac	52,17%	47,83%	75,72%	24,28%	34,50%	65,50%	34,55%	65,45%	46,22%	53,78%	71,03%	28,97%	57,50%	42,50%
Eaux-Vives-Frontenex	53,62%	46,38%	73,97%	26,03%	37,21%	62,79%	37,94%	62,06%	43,08%	56,92%	71,33%	28,67%	59,84%	40,16%
Florissant-Malagnou	51,64%	48,36%	77,31%	22,69%	33,30%	66,70%	37,33%	62,67%	34,91%	65,09%	69,94%	30,06%	69,00%	31,00%
Cluse-Roseraie	49,96%	50,04%	75,02%	24,98%	34,34%	65,66%	31,00%	69,00%	56,68%	43,32%	72,72%	27,28%	47,71%	52,29%
Acacias	52,73%	47,27%	71,83%	28,17%	38,27%	61,73%	35,24%	64,76%	56,87%	43,13%	71,38%	28,62%	46,15%	53,85%
Mail-Jonction	51,80%	48,20%	74,46%	25,54%	36,75%	63,25%	32,10%	67,90%	59,92%	40,08%	73,33%	26,67%	43,27%	56,73%
Servette-Grand-Pré	59,87%	40,13%	69,78%	30,22%	40,17%	59,83%	38,31%	61,69%	48,42%	51,58%	67,23%	32,77%	50,50%	49,50%
Priuré-Sécheron	57,83%	42,17%	69,83%	30,17%	39,08%	60,92%	41,34%	58,66%	48,95%	51,05%	64,47%	35,53%	52,01%	47,99%
Saint-Jean	54,60%	45,40%	73,90%	26,10%	38,08%	61,92%	33,65%	66,35%	54,11%	45,89%	68,56%	31,44%	50,03%	49,97%
Les Crêts	55,53%	44,47%	71,32%	28,68%	39,25%	60,75%	38,56%	61,44%	42,51%	57,49%	66,60%	33,40%	58,55%	41,45%
Cropettes-Vidollet	53,50%	46,50%	74,11%	25,89%	37,07%	62,93%	32,31%	67,69%	55,30%	44,70%	71,09%	28,91%	44,80%	55,20%
Vieussieux	60,63%	39,37%	68,44%	31,56%	41,98%	58,02%	40,23%	59,77%	48,47%	51,53%	65,05%	34,95%	53,73%	46,27%
Champel	53,58%	46,42%	75,28%	24,72%	36,19%	63,81%	36,65%	63,35%	35,51%	64,49%	69,60%	30,40%	65,19%	34,81%
Genthod	53,86%	46,14%	75,06%	24,94%	35,81%	64,19%	32,24%	67,76%	36,71%	63,29%	64,56%	35,44%	66,20%	33,80%
Grand-Saconnex	60,43%	39,57%	70,06%	29,94%	42,18%	57,82%	39,55%	60,45%	40,78%	59,22%	64,44%	35,56%	62,08%	37,92%
Gy	58,82%	41,18%	77,83%	22,17%	36,23%	63,77%	31,56%	68,44%	33,49%	66,51%	74,30%	25,70%	74,18%	25,82%
Hermance	50,57%	49,43%	79,81%	20,19%	30,27%	69,73%	32,65%	67,35%	39,15%	60,85%	71,02%	28,98%	71,53%	28,47%
Jussy	58,39%	41,61%	78,96%	21,04%	35,48%	64,52%	34,88%	65,12%	27,60%	72,40%	58,08%	41,92%	77,55%	22,45%
Laconnex	49,25%	50,75%	75,16%	24,84%	31,94%	68,06%	24,19%	75,81%	38,15%	61,85%	69,97%	30,03%	63,44%	36,56%
Lancy	58,08%	41,92%	71,57%	28,43%	40,13%	59,87%	39,32%	60,68%	41,11%	58,89%	65,95%	34,05%	59,85%	40,15%
- Le Grand-Lancy	58,45%	41,55%	71,46%	28,54%	39,88%	60,12%	38,76%	61,24%	40,93%	59,07%	66,70%	33,30%	59,24%	40,76%
- Le Petit-Lancy	57,71%	42,29%	71,68%	28,32%	40,38%	59,62%	39,88%	60,12%	41,28%	58,72%	65,21%	34,79%	60,47%	39,53%
Meinier	59,15%	40,85%	76,37%	23,63%	38,57%	61,43%	36,57%	63,43%	36,91%	63,09%	68,98%	31,02%	67,82%	32,18%
Meyrin	62,09%	37,91%	67,49%	32,51%	43,26%	56,74%	42,14%	57,86%	38,52%	61,48%	63,71%	36,29%	61,53%	38,47%
Onex	59,96%	40,04%	69,09%	30,91%	41,65%	58,35%	40,00%	60,00%	39,12%	60,88%	65,02%	34,98%	60,24%	39,76%
Perly-Certoux	62,80%	37,20%	72,32%	27,68%	43,56%	56,44%	38,15%	61,85%	34,02%	65,98%	68,13%	31,87%	68,39%	31,61%
Plan-les-Quates	53,75%	46,25%	75,19%	24,81%	35,21%	64,79%	31,23%	68,77%	40,47%	59,53%	67,00%	33,00%	63,74%	36,26%
Pregny-Chambésy	51,75%	48,25%	77,46%	22,54%	33,81%	66,19%	35,45%	64,55%	35,23%	64,77%	68,37%	31,63%	66,09%	33,91%
Presinge	58,13%	41,87%	71,53%	28,47%	40,36%	59,64%	29,90%	70,10%	41,26%	58,74%	62,82%	37,18%	66,08%	33,92%
Puplinge	56,26%	43,74%	77,04%	22,96%	36,87%	63,13%	33,63%	66,37%	40,45%	59,55%	66,63%	33,37%	63,61%	36,39%
Russin	56,62%	43,38%	77,83%	22,17%	33,50%	66,50%	24,55%	75,45%	35,58%	64,42%	67,14%	32,86%	67,12%	32,88%
Satigny	57,02%	42,98%	74,79%	25,21%	37,72%	62,28%	35,21%	64,79%	36,79%	63,21%	69,74%	30,26%	66,90%	33,10%
Soral	58,38%	41,62%	74,92%	25,08%	42,04%	57,96%	34,50%	65,50%	34,44%	65,56%	57,59%	42,41%	65,95%	34,05%
Thônex	57,35%	42,65%	72,05%	27,95%	38,17%	61,83%	38,54%	61,46%	38,19%	61,81%	64,77%	35,23%	64,17%	35,83%
Troinex	46,89%	53,11%	81,21%	18,79%	28,76%	71,24%	29,83%	70,17%	39,90%	60,10%	69,96%	30,04%	66,15%	33,85%
Vandœuvres	52,81%	47,19%	78,98%	21,02%	31,42%	68,58%	39,40%	60,60%	24,77%	75,23%	67,19%	32,81%	79,39%	20,61%
Vernier	62,57%	37,43%	67,20%	32,80%	43,99%	56,01%	44,60%	55,40%	40,97%	59,03%	63,07%	36,93%	59,40%	40,60%
- Vernier-Village	63,11%	36,89%	65,58%	34,42%	43,57%	56,43%	43,54%	56,46%	38,55%	61,45%	62,78%	37,22%	60,83%	39,17%
- Châtelaine	61,57%	38,43%	68,46%	31,54%	43,97%	56,03%	47,73%	52,27%	42,01%	57,99%	65,04%	34,96%	59,60%	40,40%
- Le Lignon	59,82%	40,18%	69,98%	30,02%	41,04%	58,96%	38,62%	61,38%	42,79%	57,21%	64,29%	35,71%	56,14%	43,86%
- Les Avanchets	69,32%	30,68%	61,17%	38,83%	50,49%	49,51%	51,61%	48,39%	38,62%	61,38%	57,03%	42,97%	63,37%	36,63%
Versoix	58,22%	41,78%	69,65%	30,35%	40,64%	59,36%	38,73%	61,27%	37,10%	62,90%	64,81%	35,19%	63,53%	36,47%
Veyrier	51,78%	48,22%	77,73%	22,27%	32,17%	67,83%	30,82%	69,18%	32,92%	67,08%	66,91%	33,09%	69,46%	30,54%
<b>Suisses de l'étranger</b>	<b>52,15%</b>	<b>47,85%</b>	<b>74,50%</b>	<b>25,50%</b>	<b>36,35%</b>	<b>63,65%</b>	<b>33,12%</b>	<b>66,88%</b>	<b>45,98%</b>	<b>54,02%</b>	<b>72,36%</b>	<b>27,64%</b>	<b>60,93%</b>	<b>39,07%</b>

Tableau: Dhi; Source: Chancellerie d'État

Résultats provisoires du dimanche 8 mars à 15h30. Ils seront confirmés ce lundi par la Chancellerie.

# En 2025, la croissance suisse a fait de la résistance

**CONJONCTURE** Secouée par les droits de douane américains, l'économie helvétique devrait enregistrer pour 2025 de meilleurs chiffres qu'en 2024, selon les premières estimations. Les exportations ont atteint un nouveau sommet

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Les 39% de droits de douane assenés en août dernier par Donald Trump à la Suisse semblent déjà être un lointain souvenir. Malgré les turbulences provoquées par la politique commerciale américaine, l'économie suisse a vécu une année 2025 plutôt positive. Selon les données publiées la semaine dernière par le Secrétariat d'Etat à l'économie, au quatrième trimestre, le PIB (corrigé des événements sportifs) a enregistré une croissance de 0,2%. Sur l'année, il devrait donc afficher une progression de 1,4% selon des résultats provisoires. Soit mieux qu'en 2024, où la croissance s'était élevée à 1,2%.

«La croissance est restée une nouvelle fois inférieure à sa moyenne à long terme (1,8% depuis 1981), souligne le Seco. L'économie suisse a été confrontée ces dernières années à un environnement exigeant. Elle a cepen-

dant fait preuve à plusieurs reprises de résilience.» Derrière ce chiffre de 1,4% se cache une année marquée par les contrastes.

Si sur les trois derniers mois de l'année, la croissance s'est stabilisée à 0,2%, au troisième trimestre, le PIB a enregistré une contraction de 0,5%. «Les deux premiers trimestres ont enregistré une croissance supérieure à la normale qui s'explique par l'anticipation des droits de douane américains», pointe Alexander Rathke, directeur de la section Prévisions conjoncturelles du KOF. En prévision des mesures de Washington, les exportations ont explosé, particulièrement dans l'industrie pharmaceutique.

## Dépenses privées et services

Au troisième trimestre cependant, les exportations se sont effondrées et les effets des taxes douanières américaines ont commencé à se faire ressentir.

Ces contrastes se retrouvent aussi dans l'évolution des différents secteurs qui composent l'économie suisse. «La valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière a essentiellement stagné en 2025: alors que l'industrie chimique et pharmaceutique a terminé l'année en hausse, les autres

secteurs ont enregistré un recul pour la troisième année consécutive», relève le Seco.

Le secteur des services s'en est en revanche mieux tiré, soutenu par le commerce et la finance. «Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a enregistré une hausse de sa valeur ajoutée à la faveur d'une très bonne saison touristique. Enfin, d'autres branches de services telles que les services liés aux entreprises, le secteur de la santé et de l'action sociale et l'administration publique ont également enregistré des hausses de la valeur ajoutée», précise le Seco.

D'une manière générale, la demande intérieure et les dépenses privées ont permis de stabiliser l'économie suisse durant l'année écoulée.

Néanmoins, la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis n'a pas empêché les exportations suisses d'atteindre un nouveau record. En 2025, elles ont progressé de 1,4% pour un total de 287 milliards de francs. Une progression qui reste inférieure à la moyenne malgré ce nouveau seuil franchi, souligne le Seco. Dans le même temps, les importations ont augmenté de 4,5% à 232,7 milliards de francs, une évolution qui a pesé sur la croissance.

Avec l'effet de l'anticipation des barrières douanières, les exportations ont également progressé vers les Etats-Unis (103,9 milliards contre 65,2 en 2024). «L'effet négatif le plus important ne vient pas des Etats-Unis, mais de la Chine, et cela pourrait se poursuivre à l'avenir, précise Alexander Rathke. La demande est en baisse, notamment pour l'industrie horlogère. Dans le domaine de l'industrie des machines, le pays a développé ses propres capacités de production, ce qui décuple également sa production d'autres biens, et devient de plus en plus un concurrent.»

## Ralentissement attendu

Pour 2026, le KOF anticipe un ralentissement de la croissance à 1,1%, un chiffre identique à celui du Seco. «L'année 2025 a bénéficié d'une forte progression lors des six premiers mois de l'année. Même si les taxes douanières sont aujourd'hui plus basses qu'à l'origine, il faut encore que l'économie suisse les digère, détaille Alexander Rathke. C'est pourquoi nous affichons un optimisme prudent.» Reste à savoir si le conflit actuel au Moyen-Orient peut déboucher sur une nouvelle crise énergétique qui pourrait lourdement influencer la croissance en 2026. ■

# L'approvisionnement en argent liquide prend place dans la Constitution

**NUMÉRAIRE** Le vote en faveur du contre-projet à l'initiative du Mouvement Liberté Suisse, à forte valeur symbolique, ne changera rien dans le quotidien des habitants et des institutions financières

LASSILA KARUTA, ZÜRICH

C'était une campagne spéciale à plus d'un titre. Les initiants de «L'argent liquide, c'est la liberté», n'auront rien dépensé pour faire entendre leurs voix mais le résultat final est là. Les Suisses veulent, à une grande majorité, inscrire la garantie de l'approvisionnement du cash dans la Constitution. Mais au final, c'est le contre-projet du Conseil fédéral qui aura convaincu, à plus de 70%.

«Nous sommes également satisfaits que le contre-projet soit accepté car il reprend l'essentiel des demandes de l'initiative», indique le conseiller national Nicolas Kolly, membre de l'UDC, unique grand parti qui soutenait le projet lancé par le Mouvement Liberté Suisse. Même si le député fribourgeois, portant aussi la casquette de porte-parole pour cette initiative en Suisse romande, estime que le texte des initiants était plus précis, il salue les résultats de la votation permettant, selon lui, «la protection» du cash dans la Constitution.

Quelques nuances séparaient en effet les deux projets. Le Mouvement Liberté Suisse soutenait dans son texte que l'approvisionnement en argent liquide devrait être assuré par la Confédération, tandis que le Conseil fédéral estimait que ce rôle revenait à la Banque nationale suisse (BNS). Par ailleurs, la Confédération avait élaboré un contre-projet car certaines formulations des initiants auraient pu induire des incertitudes juridiques. Et à l'exception de l'UDC, toutes les principales formations politiques soutenaient le Conseil fédéral. Grâce à la votation, il sera aussi marqué dans la Constitution que le franc est la monnaie helvétique.

## Les paiements numériques s'imposent

«Nous voyons qu'en Suisse, et dans de nombreux autres pays, on se dirige vers une société marquée par la disparition des moyens de paiements liquides et le but de cette initiative est de combattre cette tendance», estime Nicolas Kolly.

Mais en réalité, ce vote n'arrête pas la numérisation croissante des moyens de paiement. Alors qu'en 2017 plus de 70% des paiements effectués dans notre pays l'étaient encore en espèces, cette proportion est tombée à 30% en 2024, selon des



## «L'argent liquide continue d'avoir une signification importante en Suisse»

KARIN KELLER-SUTTER,  
CONSEILLÈRE FÉDÉRALE

chiffres de la Banque nationale suisse. Par ailleurs un commerce peut, s'il le veut et l'indique clairement à sa clientèle, continuer à refuser des billets ou des pièces de monnaie.

«Chacun demeurera libre d'utiliser le moyen de paiement qu'il préfère mais

cette initiative oblige la Confédération et la Banque nationale à mettre à la disposition de la population suffisamment de cash», fait valoir le Fribourgeois. Ces dernières semaines, Berne a de son côté fait remarquer que la votation engendrera aucune nouvelle tâche, ni des coûts supplémentaires. Et la Banque nationale continuera à assurer son rôle d'émission comme elle le faisait auparavant. Il existe en effet déjà des textes de loi régissant ce secteur.

«C'est désormais acquis. La garantie de l'approvisionnement de l'argent numéraire et la monnaie suisse sont inscrites dans la Constitution. Le contre-projet du Conseil fédéral avait le même objectif que l'initiative mais avec des formulations différentes», résume la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, lors d'une conférence de presse tenue à Berne. La ministre responsable des Finances a en outre précisé que le vote n'avait pas d'impact sur le quotidien des citoyens et des entreprises. «L'argent liquide continue d'avoir une signification importante en Suisse même s'il est moins utilisé dans la vie de tous les jours. Il reste aussi un important moyen de paiement», souligne-t-elle.

L'initiative souligne toutefois l'importance symbolique du franc pour les

Suisses. Selon un sondage de la BNS, 95% des personnes interrogées restent «attachées» au numéraire. Même s'il perd de son importance en tant que moyen de paiement au quotidien, il reste apprécié comme une alternative disponible et une réserve de valeur, avaient aussi rappelé l'Université de Saint-Gall et la Haute Ecole zurichoise de sciences appliquées lors de la publication d'une étude bisannuelle sur le sujet en août 2025.

## Stabilité et indépendance

Jan Chiarelli, un historien spécialiste du franc, souligne pour sa part que cette initiative permet d'inscrire un «symbole fort» dans la Constitution. «Les gens n'ont pas seulement voté pour l'argent liquide, les billets et les pièces de monnaie, mais plutôt tout ce que représente la monnaie helvétique», affirme l'expert. «Le franc fait référence à la stabilité de notre économie. Il est aussi le signe de l'indépendance de la Suisse vis-à-vis de l'Union européenne notamment. C'est également un outil fédérateur entre les différentes régions linguistiques du pays et une marque de confiance envers les autorités fédérales. Ce n'est donc pas étonnant que c'est le contre-projet du Conseil fédéral qui recueille le plus de voix.» ■



of its crude oil consumption. A large share of its imports from the Middle East flow through the Strait of Hormuz.

However, China can fall back on larger oil stockpiles and pressure refineries to suspend exports as it protects supplies. It also has the potential to turn to Russian imports. The stronger dollar that has followed the start of the US attacks could also alleviate some appreciation pressure on the renminbi.

Big energy exporters such as Norway and Canada will see “more unambiguously positive” effects as they capitalise on higher prices while avoiding the threats to production and revenue that Middle Eastern suppliers such as Qatar face, said analysts at Capital Economics.

The shale revolution transformed the US into an energy superpower over the past two decades, making it the biggest producer of oil and gas in the world.

That means American producers are set to reap the rewards of higher prices, especially if the conflict drags on and prices remain elevated.

US equities have come under less pressure than some markets in Europe and Asia since the conflict started, suggesting some investors are betting on less of a drag on GDP for North America than in other major economies.

High US production partially shields consumers, notably in natural gas, where the global market is somewhat fragmented. While European and Asian natural gas prices surged last week, US prices only inched up. A lack of spare LNG liquefaction and export capacity will limit US producers’ ability to export gas to other markets, helping to keep a lid on American gas prices, said David Oxley at Capital Economics, describing the US as a “gas island”.

But in oil, where the market is more global, American consumers are likely to be squeezed. West Texas Intermediate, the US crude benchmark, last week notched its biggest weekly rise in records stretching back to 1983.

That has fuelled a jump in US petrol prices, which hit \$3.32 per gallon on Friday, according to the AAA, up from \$2.98 a week earlier and marking their highest level since 2024.

Goldman Sachs has warned that unless there is an improvement in the situation in the Gulf, crude prices would probably top \$100/barrel this week. If the crisis drags on throughout March, it said prices would “likely” exceed their 2008 and 2022 peaks when Brent surpassed \$147/barrel and petrol blew past \$5/gallon, respectively.

The price surge poses a risk for Trump and threatens to worsen an affordability crisis that has become his biggest liability with voters ahead of November’s critical midterm elections.

Economic textbooks suggest that central bankers can “look through” surges in energy prices, on the basis that they trigger a temporary upsurge in consumer prices, but this would subside if household inflation expectations are well anchored. By eating away at household budgets, energy cost increases ultimately lead to softer demand that can help restrain inflation.

Investors now not only see the Bank of England keeping rates unchanged at its announcement on March 19, but they are no longer fully pricing a single further cut from 3.75 per cent before the end of the year. Before the conflict, swaps contracts were fully pricing two quarter-point reductions this year.

Meanwhile, in the Eurozone, investors are already beginning to price in the possibility of a rate increase by the European Central Bank in response to the new inflation threat, even though policymakers insist that it is too early to draw conclusions.

In the US, Federal Reserve chair Jay Powell indicated that the central bank was likely to keep rates on hold in the near term — a position the potential for an inflationary surge is likely to reinforce. Rate cut predictions in the futures market have fallen, with traders betting on one to two cuts this year rather than two to three, with the first expected in September instead of July.

# Dans le Golfe, un premier test de résistance

**INFLUENCE** Ces dernières années, les Emirats arabes unis se sont fait une place de choix dans des secteurs jadis dominés par la Suisse, comme la diplomatie, la finance et le négoce de matières premières. La guerre en Iran fragiliserait-elle leur position?

STÉPHANE BUSSARD, RICHARD ÉTIENNE  
ET SÉBASTIEN RUCHE

En 2024, le Salon de l'automobile de Genève, un rendez-vous centenaire, disparaissait. Remplacé par une édition au Qatar. Les négociations entre Kiev et Moscou se tiennent désormais autant à Abu Dhabi que dans la Cité de Calvin. Le pétrole russe, négocié en Suisse avant le conflit en Ukraine, est aujourd'hui surtout traité au Moyen-Orient. Les Emirats grignotent des parts de marché occupées par la Suisse. On peut même skier à Dubaï.

La guerre en Iran, un pays qui répond en bombardant ses voisins, remettrait-elle en cause leur essor? Des chroniqueurs de Bloomberg le craignent. Cette semaine, l'éditorialiste Lionel Laurent a écrit que «le statut de Dubaï en tant que paradis fiscal à la Suisse commence à se fissurer» tandis que son collègue Javier Blas a pointé un sacré talon d'Achille: le Moyen-Orient dépendrait démesurément de ses usines de distillation, des cibles faciles mais essentielles pour accéder à l'eau potable.

Essor remis en cause? Et quel essor? Point de situation dans les trois secteurs où la concurrence semble particulièrement importante: la finance, le négoce de matières premières et la diplomatie.

## ■ Finance: Dubaï ne vit plus à l'ère des pirates

Dubaï ne vit plus à l'heure des pirates et des escrocs de la finance comme c'était le cas il y a 20 ans. De centre offshore à l'ancienne, l'émirat s'est transformé en pôle financier, en copiant le modèle de Singapour ou de la Suisse.

L'offre de gestion de fortune est devenue plus sophistiquée, afin que l'importante clientèle régionale (et captive) professionnalise la gestion de ses avoirs. Cette montée en gamme s'est réalisée avec l'arrivée massive d'acteurs occidentaux – y compris suisses.

La plupart des grandes banques helvétiques disposent ainsi d'une présence locale à Dubaï, qui est aussi présenté comme le premier choix des gérants indépendants genevois au cas où ils devraient déplacer leur activité de base, selon la dernière enquête conjoncturelle de la Fondation Genève Place Financière.

Ouvrir une entité aux Emirats permet de servir leurs clients non européens tout en conservant leur ADN à Genève ou à Zurich, où les avoirs continuent à être déposés, et de bénéficier encore d'un service sans équivalent. Entre la Suisse et les Emirats, on parle donc autant de concurrence que de synergie.

Ceux qui recherchent une réglementation plus légère regarderont ailleurs, mais le cadre dubaïote est jugé plus lisible et prévisible qu'en Suisse. Après la vague initiale de Russes, souvent partis de Chypre, l'émirat attire des Américains et des Chinois. Ces derniers cherchent à être



Une frappe iranienne a touché dimanche dernier un entrepôt dans la ville côtière de Charjah, adjacente à Dubaï. (LER MARS 2026/ALTAF QADRI/AP PHOTO)

moins centrés sur leur zone d'origine et à prendre le pouls du reste du monde.

Une autre explication à l'attrait de Dubaï tient à l'attitude de la Suisse, selon un professionnel de la finance: «Ces grands mouvements d'individus fortunés concernent surtout des profils que la Suisse ne juge pas utile de retenir, comme des entrepreneurs des cryptomonnaies, des acteurs du négoce de matières premières, des membres de la diaspora russe, des sportifs en activité ou des entrepreneurs de la technologie; cela n'est pas lié à un éventuel excès de réglementation en Suisse ou à la seule fin du statut fiscalement avantageux de *resident non-dom* au Royaume-Uni.»

## ■ Matières premières: concurrence ou synergie?

Du côté des matières premières, Adnoc, la compagnie pétrolière nationale des EAU, a ouvert une antenne de négoce à Genève en 2023. Mais son principal bureau de trading demeure à Abu Dhabi. BGN, un autre poids lourd méconnu, étoffe ses effectifs dans son siège genevois et à Dubaï. Les exemples d'entreprises prospérant dans les deux cités abondent.

Dans le secteur, Genève et Dubaï, mais aussi Singapour, Houston et Londres, font office de pôles. Des bastions qui travaillent en synergie tout en se faisant concurrence. Avec chacun leurs avantages, faiblesses et complémentarité, notamment en ce qui concerne les fuseaux horaires.

Ces dernières années, l'essor de Dubaï a été spectaculaire, dopé tant par la géopolitique que par une promotion économique importante. La guerre en Ukraine et les sanctions sur les hydrocarbures russes ont engendré une nouvelle vague dans les Emirats. Un élan défavorable à Genève où près des deux tiers du pétrole russe étaient négociés avant la guerre, selon nos calculs, en général par des grands noms comme Vitol, Trafigura ou Litasco. Désormais, plus une goutte de pétrole russe n'est traitée en Suisse. Ce commerce a été repris par des entreprises méconnues, souvent basées dans les Emirats ou à Hongkong.

## «A Dubaï, les autorités font tout pour attirer les entreprises, alors qu'en Suisse elles sont très attentistes»

FLORENCE SCHURCH, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE SUISSENÉGOCE

Concurrence ou synergie? «Les deux, car on peut faire à Genève des choses qu'on ne peut faire à Dubaï et vice-versa», selon Florence Schurch, la secrétaire générale de la faitière Suisssenégoce. «Dubaï n'a pas repris les sanctions contre le pétrole russe, les financements y sont facilités et il

y a moins d'impôts. En Suisse, les banques connaissent parfaitement le financement du négoce et nous avons une bonne réputation.»

Les négociants en pétrole, en gaz et en céréales ont fait leur apparition dans les EAU dans les années 1990. Les grandes firmes, de LDC à Mercuria, ont de longue date un bureau à Dubaï, tout comme les banques. BIC-BRED, un établissement financier, a ouvert un bureau à Dubaï en 2022. La BCGE y a aussi une antenne.

A Dubaï, une bonne partie de ces sociétés sont installées dans une «Swiss Tower», elle-même dans une zone franche, le Dubai Multi Commodities Centre, qui réunit des milliers d'entreprises – dont BGN.

«Nous ne voyons pas de rivalités entre Dubaï et Genève. Tant les EAU que la Suisse sont clé pour nous et nous employons dans chacun de ces pays une cinquantaine de personnes», indique Deia Markova, la directrice financière de BGN. «Chaque place a ses atouts. La Suisse possède une tradition dans le négoce, avec une expertise approfondie, un écosystème financier solide et un vivier de talents très expérimentés. Les EAU offrent une connectivité exceptionnelle aux marchés du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique et un cadre commercial en pleine croissance.»

«Des entreprises quittent la Suisse pour s'installer à Dubaï, mais nous avons aussi l'exemple d'une entreprise à Dubaï qui réfléchit à venir s'installer en Suisse», indique Florence Schurch. Selon

l'Office fédéral des statistiques, un nombre croissant d'entreprises émiraties – près de 50 en 2024 – se trouvent en Suisse. Plus de 400 entreprises suisses se trouvent à Dubaï, un chiffre en plein boom, selon Swissinfo.

«A Dubaï, le secteur se développe plus vite; chaque année, il y a beaucoup plus d'entreprises qui s'y créent. Les autorités font tout pour les attirer, alors qu'en Suisse, elles sont très attentistes. La Suisse se repose sur ses lauriers», estime Florence Schurch. «Des entreprises à Dubaï ont proposé à leurs collaborateurs de rentrer chez eux, souvent en Suisse. Est-ce que la situation actuelle remet en cause l'essor des Emirats? Je n'en sais rien, et c'est trop tôt pour le dire», indique la représentante de Suisssenégoce.

## ■ Diplomatie: une concurrence qui se durcit

Sur le plan diplomatique, l'impact de la guerre menée par les Etats-Unis et Israël contre l'Iran peut-il freiner les aspirations de certains Etats du Golfe à se présenter comme de nouveaux lieux du multilatéralisme et de la médiation? Il est aussi trop tôt pour le dire. Mais il est certain que cette région du globe offre une concurrence nouvelle à la Genève internationale.

En mars 2025, deux mois avant la guerre des 12 jours déclenchée par Washington et Tel-Aviv contre la République islamique, des négociations avaient eu lieu à Abu Dhabi, mais la Suisse, qui représente pourtant les intérêts américains à Téhéran, n'avait pas

contribué à leur tenue. Donald Trump était passé par le conseiller diplomatique émirati Anwar Gargash pour transmettre une lettre à l'ayatollah Ali Khamenei. Quand ce dernier avait voulu s'adresser aux Etats-Unis, il avait utilisé l'intermédiation d'Oman.

Ces dernières semaines, la Genève internationale a retrouvé un peu de son lustre en accueillant des négociations entre Américains et Iraniens ainsi qu'entre Américains, Russes et Ukrainiens. Elle a pu bénéficier du changement de perception de la Suisse par la Russie, qui, jusqu'à la visite du conseiller fédéral Ignazio Cassis à Moscou en qualité de président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ne considérait plus la Confédération comme un pays neutre.

## Il est un Etat qui représente une menace plus marquée pour Genève: le Qatar

La Genève internationale a comme atout un environnement multilatéral unique et des infrastructures adaptées pour ce genre de pourparlers. Elle a aussi une longue tradition. Elle a ainsi accueilli de nombreuses négociations sur la Syrie, sur le Soudan. En juin 2021, le sommet Biden-Poutine, à la Villa La Grange, avait donné l'impression que Genève retrouvait son aura de la Guerre froide où elle avait accueilli de grands sommets dont la rencontre cruciale entre Reagan et Gorbatchev en 1985.

En dépit de cette embellie, la concurrence pour accueillir des sommets ou des négociations de paix devient de plus en plus féroce dans un monde multipolaire. Abu Dhabi a ainsi accueilli le premier cycle de négociations indirectes entre Washington et Téhéran. Oman a toujours été à la pointe dans la diplomatie relative à la République des mollahs. En 2013, des négociations secrètes, qui déboucheront plus tard sur l'accord sur le nucléaire iranien entre les Etats-Unis et l'Iran, se déroulent dans le sultanat omanais.

Mais il est un Etat du Golfe qui représente une menace plus marquée pour Genève: le Qatar. Cette monarchie a déjà avancé plusieurs propositions pour héberger des organisations internationales installées à Genève. Elle démarcherait aussi des fédérations sportives établies à Lausanne.

La vraie question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le positionnement des Etats du Golfe au Moyen-Orient peut supplanter celui d'une Genève internationale implantée dans un contexte international plus apaisé. On aura peut-être la réponse dans quelques années. ■

# Auf Krawall gebürstet

Ob Busfahrer in Winterthur, Bauarbeiter in Zürich oder Beamte in der Westschweiz: Die Gewerkschaften provozieren den Arbeitskampf. Ein brisantes Strategiepapier ruft dazu auf, Konflikte «zu suchen und zu eskalieren». Von Mirko Plüss

**F**rüher Dienstagmorgen in Winterthur. In der sechstgrössten Schweizer Stadt, die im schlechtesten Fall als langweilig und im besten Fall als unaufgeregt gilt, ereignet sich Turbulentes. Busfahrer und Aktivisten versperren den Zugang zum Busdepot, skandieren Parolen. «Sauhund» ruft jemand dem zuständigen FDP-Stadtrat Stefan Fritschi zu, der sich vor Ort ein Bild machen will. Busse, die schon unterwegs sind, werden auf der Strasse an der Weiterfahrt gehindert.

Der Warnstreik wurde von einem Teil des Personals beschlossen, der höhere Nacht- und Sonntagszuschläge und besser planbare Einsätze fordert. Dem Vernehmen nach war ein Viertel der 260 Stadtbusschauffeurinnen und -Chauffeurs beteiligt. Manche Linien fielen stundenlang aus, und das ausgerechnet in der Woche vor den städtischen Wahlen. Er habe zuvor noch nie einen Streik erlebt, sagte der sichtlich empörte Stadtrat Fritschi später. Das dürfte den meisten Bewohnern von Winterthur so gehen, trotz der Vergangenheit als Arbeiterstadt.

Plötzlich ist der jahrelange Arbeitsfrieden gebrochen – damit steht Winterthur nicht alleine da. Im Dezember streikte wochenlang das Waadtländer Staatspersonal, im November waren es unter der Führung der grössten Gewerkschaft Unia die Bauarbeiter im Tessin, in Bern, Zürich oder Basel. Im Oktober streikten im Kanton Freiburg die Spital- und Universitätsmitarbeiter, im letzten Frühling waren es Hunderte Lehrkräfte und Sonderpädagogen in Genf. Diese Häufung ist auffällig im Land der Sozialpartnerschaft. 1918 drohte die Schweiz beim grossen Landesstreik auseinanderzubrechen, seither sind Streiks die seltene Ausnahme. Doch nun sei «eine Zunahme von Streiks zu beobachten», konstatiert Roger Rudolph. Der Professor für Arbeitsrecht an der Universität Zürich hat in seiner Laufbahn immer wieder mit Arbeitskämpfen zu tun gehabt, gerade diese Woche dozierte er an der Uni über das Schweizer Streikrecht. Unter Schweizer Gewerkschaften sieht er «eine wachsende Bereitschaft zum Arbeitskampf».

## Wer sucht, findet Konflikte

Generell werde mit härteren Bandagen gekämpft, sagt Rudolph. «Das sieht man nicht unbedingt nur bei effektiven Streikmassnahmen, sondern auch im Vorfeld, wenn bereits während Verhandlungen zu Gesamtarbeitsverträgen Kampfmassnahmen angedroht werden oder parallel dazu Kampagnen in den Medien gestartet werden.»

Besonders ausgeprägt ist die Kampfeslust beim VPOD, dem Schweizerischen Verband des Personals öffentlicher Dienste, einer der grössten Gewerkschaften des Landes mit rund 30 000 Mitgliedern. Der VPOD steht auch hinter dem Busfahrerstreik in Winterthur. Die über hundert

Jahre alte Gewerkschaft bildet ihre Mitglieder im Arbeitskampf aus. «Eskalation und Streik: Wann und wie?» heisst es in der Beschreibung zu einem Kurs vom nächsten Monat. Personell hat sich der VPOD in den vergangenen Jahren aufmunitioziert. Vor wenigen Wochen trat Rebekka Wyler, Ex-SP-Generalsekretärin, ihr Amt in der Leitung an. Die ehemalige Juso-Präsidentin Ronja Jansen ist seit etwas über einem Jahr Kampagnenleiterin. Als Präsident amtiert seit zwei Jahren der Genfer SP-Nationalrat und Anwalt Christian Dandrès.

Gleichzeitig hat der VPOD seine Strategie verschärft. Ein zentrales Strategiepapier enthält bemerkenswerte Passagen. Arbeitskämpfe seien legitime Mittel, in den Jahren bis 2028 müsse man «wieder lernen, breite Aktionen, Kämpfe und Streiks zu organisieren». In dem Papier schwört sich der VPOD auf eine «konfliktive Sozialpartnerschaft» ein.

Doch damit nicht genug. Der VPOD will nicht warten, bis es in der Arbeiterschaft von sich aus zu brodeln beginnt. «Wo strategisch nötig, werden Konflikte ausgetragen und eskaliert», heisst es. Zudem sollen laut dem Papier die einzelnen VPOD-Regionen regelmässig analysieren, «wo strategisch Konflikte gesucht werden sollen».

Konflikte suchen und eskalieren lassen? Bei einem Kongress in Locarno vor gut zwei Jahren führte dies zu Diskussionen innerhalb des VPOD. Ein Konflikt sei doch kein Ziel an sich, fanden Kritiker. Später hiess es im Mitgliedermagazin, die Mehrheit habe sich durchgesetzt: «Sie will ganz bewusst Streitigkeiten bewirtschaften, sie zum Anlass für Mitgliedergewinnung und gewerkschaftliches Renommee nehmen.»

Daran hat – wenig überraschend – der Arbeitgeberverband keine Freude. Der Verband kritisiert «zunehmend sehr laute, teilweise aggressive öffentliche Kampagnen» der Gewerkschaften, wie er auf Anfrage mitteilt. Eine aggressive Kampagne moniert auch die Winterthurer Stadtregierung. In einer Mitteilung heisst es, während des Stadtbuss-Streiks diese Woche sei es zu «verbalen Übergriffen» gekommen. Die Rede ist zudem von Dutzenden externen Aktivisten. «Die Aktivisten, die teilweise vermummt auftraten, sind weder bei Stadtbuss angestellt, noch unterstehen sie den kritisierten Arbeitsbedingungen.»

Wirkte der Streik so grösser, als er wirklich war? Die Stadt führt diesen Vorwurf auf Anfrage nicht weiter aus. Recherchen zeigen: Beim VPOD-Streik in Winterthur waren auch Personen aus der linksautonomen Szene vor Ort. Ein tagesaktueller Flyer des Revolutionären Aufbaus rief

**Der VPOD will in den nächsten Jahren «wieder lernen, breite Aktionen, Kämpfe und Streiks zu organisieren».**



BILDBEARBEITUNG NZZAS / KEYSTONE

zur Solidarität mit den Busfahrern auf, an der Fassade der «Gisi», des bekanntesten besetzten Hauses der Stadt, prangte ein grosses Plakat dazu.

Es sei «nicht ungewöhnlich, dass Personen und Gruppen kommen, um die Streikenden zu unterstützen», schreibt der VPOD dazu auf Anfrage. Hat er selber Personen dazugeholt, um mehr Wirkung zu erzielen? Niemand sei nach Winterthur «beordert» worden. Allerdings hätten sich VPOD-Vertreter anderer Regionen «freiwillig gemeldet, um die Streikenden zu unterstützen».

## «Entwaffnete Arbeitnehmer»

Was führte zur neuen, offensiven Strategie? Gewerkschaften verlieren seit Jahrzehnten Mitglieder. Nur noch knapp jeder sechste Arbeitnehmer ist überhaupt gewerkschaftlich organisiert, in den 1980er Jahren war es noch jeder dritte. Sind die Streiks ein Mittel, um dem entgegenzuwirken? Der VPOD-Präsident Christian Dandrès verneint. Die Streiks seien eine direkte Folge von «unsozialer Politik, Sparprogrammen und Steuer geschenken an Grossunternehmer und Aktionäre». Es ist die Argumentation, die auch andere Gewerkschafter im Gespräch nennen: Ausschlaggebend für die Streiks sei ein immer stärkerer Spardruck bürgerlicher Regierungen, nicht etwa die Strategien von Gewerkschaftsfunktionären.

«Der Arbeitsfrieden und die pragmatischen Gewerkschaften, die beispielsweise der Swatch-Chef Nick Hayek immer so lobte, dienen leider vor allem dazu, die Arbeitnehmer gegenüber den Angriffen der Arbeitgeber zu entwaffnen – anstatt ihnen Möglichkeiten zu geben, sich zu wehren», sagt Dandrès. «Es braucht einen neuen Ansatz, damit die Lohnabhängigen nicht zur fortlaufenden Niederlage verdammt sind.»

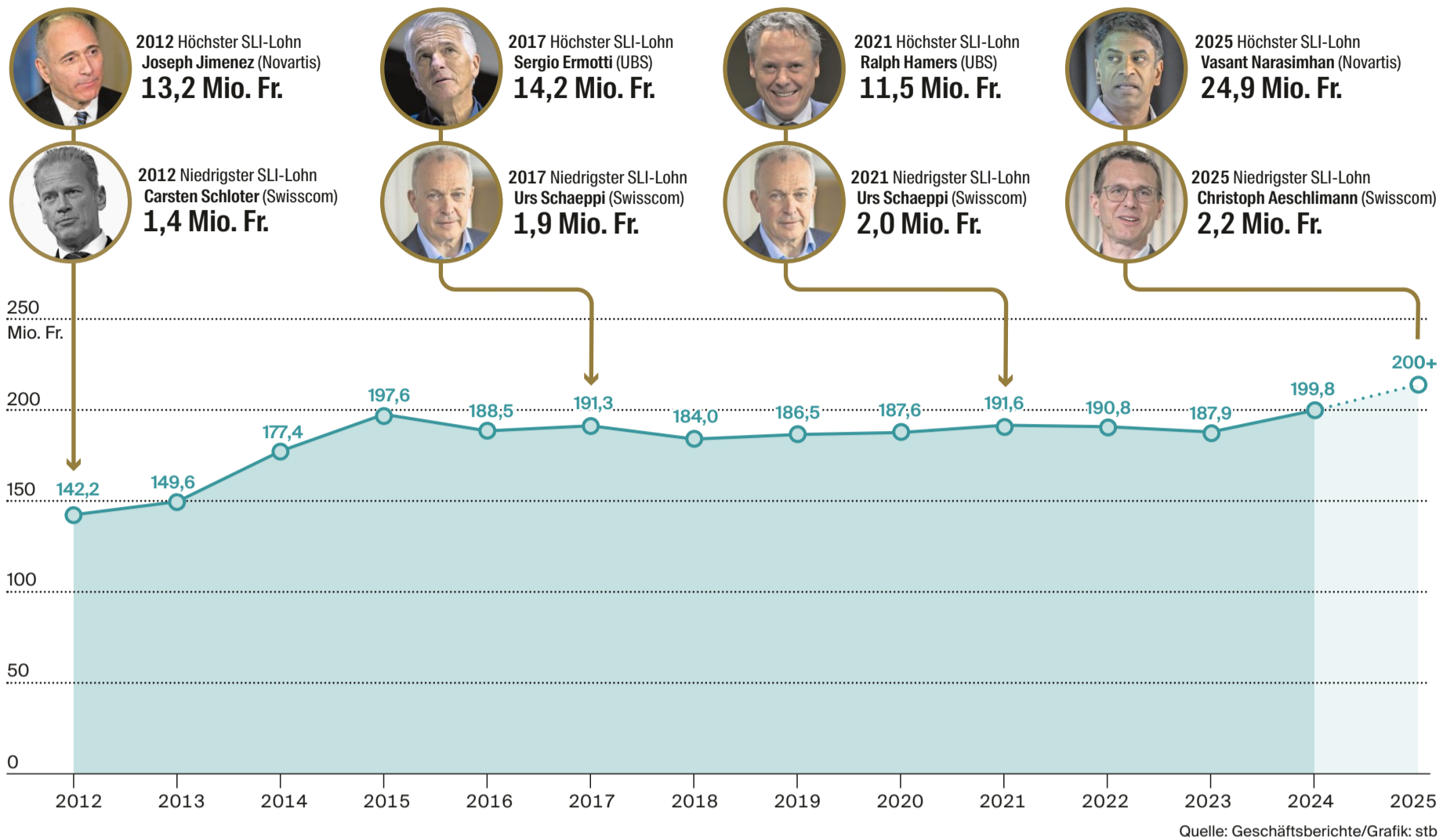
Hintergrundgespräche zeigen: Über den Kampfgeist des VPOD freut man sich bei den grossen Gewerkschaftsverbänden. Es sei nützlich, bei schwierigen Lohnverhandlungen als Druckmittel auf kampfbereite Organisationen verweisen zu können, sagt ein Funktionär.

Doch nicht alle Arbeitnehmerverbände sind davon angetan. Beim Verband Angestellte Schweiz warnt man vor einer «Radikalisierung auf beiden Seiten», wie es der Verbandsjurist Pierre Derivaz formuliert. «Gewisse offensive Gewerkschaften setzen den Arbeitsfrieden zunehmend aufs Spiel, gleichzeitig rütteln die Arbeitgeber an Tabus wie dem Verbot der Sonntagsarbeit.»

Klar ist: Frieden gibt es so schnell nicht mehr. In Winterthur drohen Busfahrer und VPOD nun damit, einen ganzen Tag lang zu streiken. In Genf will bald das Personal der schulergänzenden Betreuung die Arbeit niederlegen. Das vorläufige Finale ist für Sommer 2027 geplant, mit einem nationalen «Care»-Streik vor den eidgenössischen Wahlen.

**CEO-Löhne der 30 wertvollsten Firmen an der Schweizer Börse**

Aggregierte Löhne von Firmen aus dem Swiss-Leader-Index (SLI), Statistik 2025 noch unvollständig



# Die Abzocker feiern ihr Comeback

Zehn Jahre bewegten sich die Löhne der Schweizer Chefs seitwärts. Nun geht es wieder kräftig aufwärts.

Daniel Zulauf

Wie viel verdiente Sergio Ermotti? Die Antwort auf diese jährlich wiederkehrende Frage wird am Montag gelüftet. Das grosse Interesse der Öffentlichkeit an dieser Zahl ist nicht nur mit Voyeurismus und Neid zu erklären, wie das manche wirtschaftsliberale Beobachter noch immer wahrhaben möchten.

Managergehälter sind auch eine Art Fiebermesser für das Wirtschaftssystem. Je höher und schneller sie steigen, desto mehr muss das Herz pumpen, um eine Überhitzung des Systems zu verhindern. 2009 brachte der damalige Novartis-Chef Daniel Vasella das System zum Kollabieren. Die Veröffentlichung seines 42-Millionen-Franken-Lohns (dem später noch weitere Exzesse folgten) verhalf der Abzocker-Initiative des Unternehmers und späteren Schaffhauser Ständerats Thomas Minder endgültig zum Durchbruch. Im März 2013 sagten 68 Prozent der Stimmenden Ja zur Stärkung der Aktionärsrechte und zum Kampf gegen überrissene Löhne in den Teppichetagen der börsenkotierten Schweizer Grossunternehmen. Das Plebiszit in der reichen Schweiz war eine internationale Sensation und ein Schock für die hiesige Wirtschaftselite.

**Seit dem Ende von Corona steigen die CEO-Gehälter**

Die Initiative verfehlte ihre Wirkung nicht. Während zehn Jahren bewegten sich die Chefgehälter auf hohem Niveau mehrheitlich nur noch seitwärts. Das zeigt die von CH Media jährlich durchgeführte Auswertung der Geschäftsberichte der 30 wertvollsten, im Swiss Leader Index (SLI) der Schweizer Börse enthaltenen Gesellschaften.

Gewiss, die Mässigung besorgte nicht die Initiative allein. Zuerst hallten die Erfahrungen aus der Finanzkrise nach, später mahnte die Pandemie die Wirtschaftsführer und ihre Aktionäre zur Vorsicht. Doch seit dem Ende der Corona-Krise weist die Kurve der CEO-Löhne wieder eine markante positive Steigung auf. «Wir befinden uns in einer Spirale kontinuierlich steigender Managergehälter, die von der wirtschaftlichen Realität der Stakeholder multinationaler Unternehmen losgelöst ist», sagt Vincent Kaufmann, Direktor der Anlagestiftung Ethos. Er hatte seinen Kunden, hauptsächlich Schweizer Pensionskassen, empfohlen, das 25-Millionen-Franken-Salär von Novartis-Chef Vasant Narasimhan abzulehnen – doch ohne Erfolg (s. Box).

Abzocker-Initiant Minder, Inhaber in dritter Generation der Mundhygienespezialistin Trybol, sagt, die Abzocker-Initiative habe den Eigentümern die Instrumente in die Hand gegeben, gegen Lohnexzesse vorzugehen: «Unterlässt es ein Eigentümer, auf der Generalversammlung die Vergütung zu korrigieren, so ist das seine Entscheidung, die er für sein Geld und für sein Unternehmen trifft», sagt Minder.

Selbstredend weiss der Expolitiker aber, dass eine erdrü-

ckend grosse Zahl von Aktienstimmen in multinationalen Grossunternehmen nicht direkt von den Eigentümern, sondern von deren Stellvertretern, den Pensionskassenverwaltern, Fondsmanagern und nicht selten auch von spezialisierten Stimmrechtsberatern wahrgenommen werden. Auch Ethos macht Stimmrechtsberatung. Minder kennt die heimliche Macht des Stellvertreter-Kapitalismus und sagt: «Immerhin haben wir seit der Abzocker-Initiative keine Vorauszahlungen, Abgangsentschädigungen und auch keine Prämien bei Firmenkäufen und -verkäufen mehr, die per Verfassung und Gesetz verboten sind.»

Vincent Kaufmann sagt, es sei «unangemessen, dass sich

**Novartis-Aktionäre winken den Lohn durch**

Die Novartis-Aktionäre haben an der gestrigen Generalversammlung sämtliche Anträge des Verwaltungsrats gutgeheissen. Sie haben Ja gesagt zur Dividenderhöhung auf 3.70 Franken pro Aktie und das Lohnpaket für Konzernchef Vasant Narasimhan abgenickt. Der Vergütungsbericht wurde mit 87,9 Prozent der Stimmen angenommen. (dz)

Novartis bei der Festlegung der Vergütung seiner Führungskräfte hauptsächlich mit nordamerikanischen Unternehmen vergleicht». Vasant Narasimhans Lohn liege mehr als 50 Prozent über dem Mittelwert der 10 wertvollsten Unternehmen an der Schweizer Börse. Im Vergleich zu den 15 grössten europäischen Unternehmen des Gesundheitssektors betrage die Differenz sogar 80 Prozent. «Das ist übertrieben und schwer zu rechtfertigen», findet Kaufmann. Aber die Statistik bewegt sich schnell in Richtung amerikanischer Verhältnisse.

Mercer, ein internationales Beratungsunternehmen, das unter anderem Vergütungsanalysen von Grossunternehmen durchführt, stellte im Oktober in einer Untersuchung von 150 europäischen Firmen fest: Wenn es um die Festlegung von CEO-Gehältern geht, stellen die Unternehmen zunehmend paneuropäische Vergleiche an. Eigentlich sollten sie diese mit den lokalen Verhältnissen abgleichen, findet Mercer. Aber mindestens in der Schweiz, wo Branchen wie Pharma mit starken US-Einflüssen viel Gewicht haben, scheint die Anpassung an lokale Begebenheiten eine immer geringere Rolle zu spielen. Galderma etwa, ein auf dermatologische Produkte spezialisiertes Unternehmen, das 2024

an die Schweizer Börse kam und 7600 Mitarbeitende zählt, bezahlte 2025 ein CEO-Gehalt von 17,6 Millionen Franken.

Das ist deutlich mehr als die 14,9 Millionen Franken, die UBS-Chef Ermotti 2024 verdient hatte. Es ist ein offenes Geheimnis, dass sich die Bank bei der Vergütung ihrer Führungsspitze stark zurückgehalten hatte, um den Befürwortern einer scharfen Regulierung der Superbank nicht zusätzliche Argumente zu geben.

**Die Vorbilder aus den USA locken**

Aber wo der UBS-Verwaltungsrat den angemessenen Lohn des CEO tatsächlich sieht, liess die Grossbank bereits 2023 nach der Übernahme der Credit Suisse durchblicken. Ermotti kam im April 2023 als CEO zurück und verdiente 2023 für neun Monate 14,4 Millionen Franken. Hochgerechnet auf 12 Monate hätte sich ein Jahresgehalt von 19,2 Millionen Franken ergeben. Inzwischen hat der UBS-Konzernchef die anspruchsvolle Integration der Credit Suisse nach Fahrplan und ohne Pannen über die Bühne gebracht. Es wäre so gesehen keine Überraschung, wenn der Tessiner am Montag ebenfalls mit einem Gehalt in der Grössenordnung von 20 Millionen Franken auftrumpfen würde.

Schliesslich haben die CEOs der grossen Wall-Street-Banken gerade eben den Reibach gemacht: Goldman-Sachs-Chef David Solomon trug 2025 ganze 47 Millionen Dollar nach Hause (+21 Prozent), Morgan-Stanley-Chef Ted Pick kam auf 45 Millionen Dollar (+32 Prozent) und der langjährige Branchenprimus Jamie Dimon von JP Morgan musste sich mit 43 Millionen Dollar begnügen.

# La gauche sèchement désavouée sur les jobs d'été

**Votation cantonale** Les Genevois ont accepté à 60,9% la dérogation au salaire minimum pour l'emploi saisonnier des étudiants durant la période estivale. Ceux-ci, pourtant directement visés par le référendum, ne se sont pas mobilisés.

**Marc Bretton** Texte  
**Frank Mentha** Photos

Les séries gagnantes ont des limites. Après une quinzaine de référendums victorieux depuis le début de la législature, la gauche est tombée dimanche sur un os en forme de job d'été.

C'est son second échec depuis la réforme de l'imposition fin 2024. La proposition de déroger au salaire minimum pour les étudiants a rassemblé 60,61% des citoyens, contre 39,39%. Elle a passé la rampe dans toutes les communes, n'échouant que dans les arrondissements les plus populaires de la Ville de Genève.

«C'est un résultat extrêmement clair», a réagi avec satisfaction la magistrate chargée du projet, la centriste Delphine Bachmann, qui a regretté que le compromis proposé par son département aux partenaires sociaux n'ait pas été accepté par les syndicats, ce qui a conduit à la votation. La participation a atteint 46,8%, dans la fourchette prévisible.

## Une addition de facteurs

À quelles causes attribuer ce résultat? D'abord, le thème de l'emploi a séduit: «Entre intégration sur le marché du travail et salaire, les citoyens ont choisi de privilégier le premier point, assure le député du MCG François Baertschi. C'est aussi un coup de pouce aux jeunes résidents, dont l'engagement sera plus attractif que celui d'un frontalier.»

Deuxième point, la droite a été crue en assurant qu'elle ne souhaitait pas remettre en cause le salaire minimum: «Ce socle reste la référence du système», certifie le président du PLR, Pierre Nicollier. Faut-il le



Pierre Nicollier, président du PLR, rassure sur le salaire minimum. «Ce socle reste la référence du système», certifie-t-il.

**«Entre intégration sur le marché du travail et salaire, les citoyens ont choisi de privilégier le premier point.»**

**François Baertschi**  
Député du MCG

croire? En gros, probablement, mais il n'est pas certain du tout que d'autres «aménagements» de la loi sur le salaire minimum ne mijotent pas dans les chaumières libérales, par exemple sur l'indexation automatique du salaire minimum actuellement prévu par la loi.

À cela s'ajoute le «halo de sympathie» entourant le sujet. Un exemple? Dimanche encore, salle des pas perdus, le dépu-



Léna Strasser, vice-présidente du PS, attend le Département au tournant pour qu'il contrôle que la mesure n'entraîne pas d'abus.

té du Centre Jean-Marc Guinchar, ravi du résultat, se rappelait encore les excellents souvenirs que lui avait laissés son été de travail à la voirie de Fribourg, payé six francs de l'heure, il y a quelques décennies! «On a vendu aux gens le souvenir des jobs d'été d'il y a trente ans et tiré sur la corde de la nostalgie, se lamente Davide de Filippo, représentant de la CGAS et du syndicat SIT, mais les temps

ont changé et la mesure va peser sur les jeunes en situation précaire.»

## «Résultat décevant»

Dernier point, la droite a réussi sa campagne en proposant un «sujet cohérent, en menant des actions concrètes et sans arrogance», souligne à raison Jean-Marc Guinchar. En regard, la campagne de la gauche a été faible, et la mobilisation étu-

diant, sur un sujet touchant pourtant directement ses revenus, inexistante.

«Lancé automatiquement, sans campagne référendaire, le référendum n'a pas permis de mobiliser largement», reconnaît la députée Léna Strasser (PS). «C'est un résultat décevant, une entaille au salaire minimum», déplore la députée Verte Louise Trottet.

Plusieurs partis se disent intéressés par la suite des événements: «Nous avons soutenu le projet, mais nous comptons aussi demander au Département de suivre l'évolution des jobs d'été afin de mesurer l'impact de la mesure prise aujourd'hui», souligne Julien Pala, secrétaire général de LJS, tandis que Léna Strasser souhaite que l'État soit aux aguets pour éviter les abus: «Tous les contrats à durée déterminée effectués durant l'été ne sont pas des jobs d'été», rappelle-t-elle.

## Le rendez-vous du 14 juin

Après une quinzaine de référendums gagnés, les partis de gauche ont eu un coup de mou dimanche. À moins que ce ne soit l'ambiance politique qui ait changé: «Au-delà du thème, les tensions globales que nous vivons poussent peut-être à un certain pragmatisme», espère Pierre Nicollier.

Et justement, en juin, un autre sujet de politique économique locale revient dans les urnes, puisqu'on votera sur le travail des dimanches. Mais on votera aussi sur l'initiative UDC «Pas de Suisse à 10 millions», sujet sur lequel la droite genevoise sera cette fois explosée façon puzzle, de quoi limiter le dynamisme d'une éventuelle campagne commune.

## Ringens um die zweite Säule

*Die mit dem Entlastungspaket 27 geplanten Einschränkungen bei der Altersvorsorge sind abgewehrt – vorläufig*

RALPH GOLDINGER, BERN

Vorerst wollen die beiden Räte die Regeln nicht während des Spiels ändern. Versicherte dürfen wohl auch künftig zu unveränderten Steuersätzen Kapital aus ihrer Pensionskasse und der dritten Säule beziehen, wenn sie das Vermögen nicht als Rente erhalten wollen.

Doch die berufliche Vorsorge bleibt für die Entlastung des Bundeshaushaltes attraktiv. Bereits im vergangenen Frühling schlug die Mitte-Partei vor, die Obergrenze des in der Pensionskasse versicherbaren Lohnes zu halbieren. Derzeit sind Löhne von bis zu 907 200 Franken versicherbar – mit der Gesetzesänderung wären es noch 453 600 Franken. Die entsprechende Motion der Mitte-Nationalrätin und Fraktionspräsidentin Yvonne Bürgin ist in der grossen Kammer hängig. Die Politikerin stört sich insbesondere an den Möglichkeiten für Spitzenverdiener, sich mit sehr hohen Beträgen in die Pensionskasse einzukaufen. Mit der geltenden Obergrenze entstünden «erhebliche Steuerausfälle», so Bürgin.

Nächste Woche debattiert der Ständerat darüber, ob das Finanzdepar-

tement die Effekte einer Gesetzesänderung in einem Bericht festhalten sollte. Wie stark eine solche Regulierung den Fiskus entlasten könnte, wird allerdings schwierig abzuschätzen sein. Es stellt sich jedoch erneut die politische Grundsatzfrage, welche Rolle die berufliche Vorsorge im Schweizer Dreisäulensystem haben sollte.

### Vorsorge oder Steuernsparen?

Wenn sich Versicherte in die Pensionskassen einkaufen wollen, müssen sie Beitragslücken haben. Wer wissen will, wie gross die eigenen Lücken sind, muss das «Einkaufspotenzial» auf dem Vorsorgeausweis prüfen. Das Einkaufspotenzial ist die Differenz zwischen dem Altersguthaben, das Versicherte gemäss ihrem derzeitigen Lohn haben könnten, und dem tatsächlichen Vermögen in der Pensionskasse. Da der Lohn üblicherweise im Laufe des Lebens steigt, erhöht sich das Altersguthaben und damit das Einkaufspotenzial. Ausserdem entstehen durch Ausbildungen, Teilzeitarbeit, Auslandsaufenthalte oder verbesserte Vorsorgepläne Lücken in der Pensionskasse.

Wer sich in die Pensionskasse einkauft, sorgt nicht nur vor, sondern spart auch Geld. Den Einkaufsbetrag dürfen Versicherte vom steuerbaren Einkommen abziehen – so wie Einzahlungen in die Säule 3a. Dies sollte einen Anreiz schaffen, damit sich die Menschen eigenverantwortlich auf die Pension vorbereiten. Bürgin schreibt in ihrem Vorstoss, das Instrument solle seiner ursprünglichen Funktion dienen und nicht primär als Steuersparmodell für sehr hohe Einkommen wirken.

In seiner Stellungnahme bestärkte der Bundesrat Bürgin in ihrer Argumentation. Die Senkung der Obergrenze führe zu mehr Gerechtigkeit und beschneide eine Minderheit in ihren Privilegien. Wie stark man die zweite Säule regulieren will, ist somit eine politische Grundsatzfrage. Die berufliche Vorsorge sollte im Prinzip dazu dienen, für sich selber zu sparen und für das Alter vorzusorgen – auch wenn es gewisse versteckte Umverteilungen gibt. Im Gegenzug wirkt die AHV stark umverteilend.

Der FDP-Politiker Andri Silber- schmidt kritisiert, dass die Mitte zusam- men mit den Grünen und der SP diesen

Kompromiss aufkündigen wolle. «Es ist eine Halbierungsinitiative für die Pensionskasse.» Zudem profitierten auch die Schlechterverdienenden von den Pensionskassenbeiträgen der Kaderleute, sagt Silberschmidt. Denn diese zahlten höhere Verwaltungskosten und Risikobeiträge, die schliesslich der Gesamtheit zugutekämen.

Der Schweizerische Gewerbeverband warnt vor der Gesetzesänderung. Dessen Ressortleiter für Sozial- und Gesundheitspolitik, Simon Schnyder, weist auf die volatilen Einkommen vieler Selbständiger hin. Es könne gut sein, dass ein Unternehmer während einiger Jahre sehr wenig verdiene, um dann später hohe Gewinne zu verbuchen. Für diese Personen sei der Einkauf in die Pensionskasse eine gängige Praxis, um Vorsorgelücken zu schliessen.

### Ungenügende Datenlage

Abgesehen von der politischen Frage ist derzeit unklar, wie stark die Halbierung des Maximalbetrags die Bundesfinanzen entlasten würde. Das VZ Vermögenszentrum nimmt aufgrund der Lohnstrukturhebung und der AHV-

Einkommensstatistik an, dass etwa 30 000 Personen ein AHV-pflichtiges Einkommen von mindestens 500 000 Franken im Jahr erzielen – unter ihnen seien Angestellte und Selbständig-erwerbende, sagt Simon Tellenbach, Geschäftsleiter Firmenkunden bei dem Finanzdienstleister.

Weiter wird es schwierig sein, die Vorsorgesituation dieser 30 000 Personen zu durchleuchten. Tellenbach sind keine Datenerhebungen bekannt, die dies abschliessend ermöglichen. Für die Berechnungen braucht das Finanzdepartement jedoch Informationen über die individuellen Vorsorgesituationen. Somit würde es in seinem Bericht teilweise auf Annahmen zurückgreifen müssen.

Schliesslich ist zu erwarten, dass Teile der parlamentarischen Debatte zur Motion von Bürgin anhand von Einzelfällen geführt werden. Diese Debatte wird sich mit dem Abwarten auf den Bericht wohl verzögern. Ob die Gesetzesanpassung eine Mehrheit findet, wird davon abhängen, wie geschlossen sich das politische Zentrum um die Mitte und die GLP für oder gegen das Vorhaben ausspricht.

## 4 Votations fédérales

# La fin d'une vieille querelle fiscale

**IMPOSITION INDIVIDUELLE** C'est une date symbolique pour les droits des femmes: ce 8 mars, les Suisses ont accepté que chaque conjoint soit imposé séparément, sur la base de son propre revenu

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

Dimanche, à midi, les terrasses de la capitale sont pleines. Il fait beau, les bureaux de vote viennent de fermer et la fébrilité gagne les stamms des partisans et des opposants à l'imposition individuelle. Du côté des femmes PLR et de la gauche, la prudence est de mise. Le conseiller national Samuel Bendahhan (PS/VD) craignait une déconvenue dans les urnes: «Cette initiative a été semée d'embûches et on pensait que la dernière marche, populaire, serait très difficile à passer.» Sa joie a été immense lorsqu'il a été clair que la bataille était gagnée.

Chez les opposants, c'est exactement l'inverse qui s'est produit. L'optimisme était de mise à la mi-journée. Le conseiller national Benjamin Roduit (Le Centre/VS) était «convaincu que ça allait le faire» et que les Suisses rejetteraient la réforme. «La déception a été à la hauteur de cet espoir», a reconnu l'élu lorsque les résultats en faveur du projet sont tombés.

L'imposition individuelle a donc convaincu 54,2% de la population. Les larmes coulaient chez les partisans où le soulagement était visible: «C'est un vote historique, qui tombe en plus à une date symbolique, un 8 mars, a relevé la conseillère aux Etats Johanna Gapany (PLR/FR). C'est une bataille

de moins à mener pour l'égalité. Et je suis contente non seulement au niveau national, mais aussi pour mon canton, Fribourg, qui a accepté la réforme à plus de 56%.» Les bouquets de fleurs et les sourires des partisans tranchent fortement avec les mines fermées des opposants.

### Résultat clair, mais pas écrasant

Les images de ce dimanche sont éloquentes: ce sont essentiellement des femmes qui se sont engagées en faveur de la réforme, alors que ce sont majoritairement des hommes qui ont porté le combat contre le projet. Cette victoire des Femmes PLR, qui ont lancé cette réforme, est aussi celle des femmes de gauche, comme le souligne la conseillère nationale Simone de Montmolin (PLR/GE): «L'alliance républicaine entre le PS, Les Vert-e-s et le PLR a permis de faire pencher la balance. L'acceptation de cette réforme fiscale est un bon signal et montre que la Suisse sait se montrer progressiste quand il le faut.»

Si l'imposition individuelle a beaucoup mobilisé les femmes, hormis celles du Centre et de l'UDC, c'est qu'elle apporte une solution à la «pénalisation du mariage». Elle leur offre aussi une plus grande autonomie. Le résultat dans les urnes est clair, sans être



La conseillère nationale Susanne Vincenz-Stauffacher (en bleu) célèbre sa victoire aux côtés de collègues parlementaires. (BERNE, 8 MARS 2025/PETER SCHNEIDER/KEYSTONE)

écrasant. Car la réforme répond à une préoccupation largement partagée, mais elle reste politiquement sensible.

Et au-delà de la technique fiscale, la votation touche à des questions sociales et économiques plus larges. Les résultats suggèrent ainsi l'existence d'un clivage territorial assez classique et portant sur des questions socioéconomiques. Les cantons urbains et économiquement dynamiques ont davantage soutenu la réforme, tandis que plusieurs cantons plus ruraux et plus conservateurs l'ont rejetée, comme Uri, Schwytz, les deux Appenzell et le Valais. Ce dernier est le seul canton romand à avoir refusé cet objet.

Le conseiller national et président du Centre Philipp Matthias Bregy (VS) s'est dit «déçu» du résultat, mais ne regrette pas d'avoir lancé un référendum: «C'était important de le faire, parce que l'imposition individuelle va causer

des problèmes pour les cantons qui devront changer leurs systèmes fiscaux respectifs», assure-t-il. Les Suisses ont bien accepté un changement fondamental de système fiscal qui générera 1,7 million de

### «Les barèmes et les déductions devront être adaptés»

MARKUS DIETH, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX ET CONSEILLER D'ÉTAT

déclarations à traiter en plus. C'est le prix à payer d'une réforme qui ne lie plus taxation fiscale et état civil. La mise en œuvre concrète nécessitera des adaptations importantes dans les systèmes fiscaux,

tant au niveau fédéral que dans les cantons et les communes. «Nous allons appliquer cette réforme, mais ce sera un défi. De plus, les barèmes et les déductions devront être adaptés», a prévenu Markus Dieth, président de la Conférence des gouvernements cantonaux et conseiller d'Etat argovien centriste.

### Les débats sur le sujet ne sont pas terminés

Au niveau fédéral, l'acceptation de la réforme représente néanmoins un succès. La question de la pénalisation fiscale du mariage a fait l'objet de nombreux débats politiques et juridiques depuis plusieurs décennies, sans qu'une solution durable ne soit trouvée jusqu'ici. L'adoption de l'imposition individuelle représente donc une résolution structurelle de ce problème. Ce dont se réjouit Karin Keller-Sutter, conseillère

fédérale chargée des Finances, qui voit d'un bon œil «la fin de la pénalisation du mariage», malgré «les pertes fiscales évaluées à 630 millions de francs. Mais cette réforme profitera à une grande majorité des contribuables. Seule une minorité devra payer plus d'impôts.» En définitive, la votation du 8 mars 2026 ne constitue pas seulement une modification technique. Elle s'inscrit dans une évolution plus large du modèle socioéconomique du couple, voulue par une majorité de Suisses.

A peine acceptée, cette réforme sera mise au défi d'une autre révision fiscale portée par Le Centre. Celle dite du «calcul alternatif», qui vise également à en finir avec la pénalisation du mariage. Traitée actuellement au parlement, cette initiative, si elle est maintenue et acceptée par la population, générera un grand casse-tête fiscal. ■

## «Un immense progrès pour l'égalité et pour la prospérité»

**RÉFORME** Lorsque les résultats positifs concernant l'imposition individuelle sont tombés, la coprésidente du PLR Susanne Vincenz-Stauffacher a versé quelques larmes. Son combat, lancé il y a 5 ans, aboutit enfin



### «Ce que nous avons réalisé dimanche en tant que société est historique»

La cheville ouvrière de la réforme fiscale sur l'imposition individuelle, c'est elle: Susanne Vincenz-Stauffacher, coprésidente du PLR et conseillère nationale. L'initiative avait été lancée le 8 mars 2021. Exactement cinq ans après, le peuple approuve le projet et met fin à la «pénalisation du mariage». Un succès qui réjouit la Saint-Galloise.

**La bataille a été féroce ces dernières semaines. Etes-vous soulagée par le résultat des urnes?** Je suis très émue et très heureuse. Je me bats pour cette cause depuis cinq ans. J'ai versé quelques larmes lorsque j'ai su que nous avions gagné. Après le deuxième sondage, qui montrait une tendance négative, nous avons intensifié notre mobilisation pour l'imposition individuelle. Le comité a aussi été très occupé à corriger les nombreuses informations erronées – parfois volontairement erronées – provenant du camp adverse.

### INTERVIEW

**Avez-vous un exemple?** Lors d'un débat à l'émission Arena de la télévision suisse alémanique, le président du Centre [Philipp Matthias Bregy, ndlr] a déclaré que toutes les

familles monoparentales et que tous les concubins seraient fiscalement perdants avec l'imposition individuelle. Ce sont des affirmations totalement fausses qui ont dû être corrigées immédiatement. Mais elles ont été de nature à semer le doute dans la population, et il a été difficile d'en évaluer l'effet sur les intentions de vote.

**Les Suisses acceptent cette réforme un 8 mars. Est-ce que cela a une saveur particulière pour vous?** Toutes les planètes se sont alignées pour nous. Ce dimanche, il fait beau et c'est effectivement la Journée internationale des droits des femmes. Ce oui a donc une saveur très particulière.

Mais je tiens à préciser que si ce résultat me touche autant, ce n'est pas juste pour ma petite personne. Je suis convaincue qu'il s'agit d'un immense progrès pour l'égalité et la prospérité du pays.

**Comment analysez-vous ce résultat? Observez-vous un clivage ville-campagne?** C'est un peu tôt pour pouvoir affirmer quoi que ce soit. Mais nous allons analyser les résultats très précisément. Je ne suis pas sûre que la réforme a été si difficile à faire accepter dans les régions rurales. Je me suis déplacée dans de nombreux cantons durant la campagne et j'ai reçu beaucoup de soutiens dans les cantons de Suisse centrale, par exemple.

**L'imposition individuelle devient réalité. Mais supprime-t-elle réellement la pénalisation du mariage?** Oui, sans aucun doute. Le système fiscal qui consiste à additionner les revenus des époux est terminé. Mais la discrimination fiscale disparaîtra réellement lorsque tous les cantons auront mis en œuvre cette réforme. Ils disposent maintenant de six ans pour le faire.

**Que dites-vous aux femmes de ce pays?** Qu'elles ont, avec les hommes progressistes qui ont soutenu cette cause, accompli un pas historique. Ce que nous avons réalisé ce dimanche en tant que société est historique.

**Et que dites-vous aux cantons qui étaient contre ce projet?** Je leur

demande de venir échanger avec nous, les partisans. La campagne a été dure. Nous n'avons pas compris pourquoi ils étaient si fortement opposés à cette réforme. L'argument de la bureaucratie ne nous a jamais convaincus, car aujourd'hui, avec les possibilités de numérisation et d'automatisation, il ne tient pas la route. Je tiens également à leur dire que la seule obligation qu'ils ont reçue aujourd'hui est d'introduire l'imposition individuelle. Tout le reste, ils peuvent l'organiser comme ils l'entendent. S'ils estiment qu'il demeure nécessaire de continuer à favoriser les familles à revenu unique, ils peuvent le faire. Il a souvent été affirmé pendant la campagne que tout deviendrait très compliqué avec l'imposition individuelle. Ce n'est pas le cas: il suffit de l'introduire.

**Vous venez de le mentionner, la campagne a été assez dure, notamment entre le PLR et Le Centre. Cela laissera-t-il des traces entre les deux formations politiques?** Nous allons nous efforcer de revenir à un échange constructif. Mais la manière dont certains représentants du Centre ont mené cette campagne devra encore être discutée. Car lorsqu'une formation qui se présente comme le parti du compromis utilise des informations erronées, cela constitue une nouvelle dimension à laquelle nous ne sommes pas habitués. Cela nécessitera quelques clarifications. Mais, ensuite, nous travaillerons à nouveau ensemble. J'en suis convaincue. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR A.C., BERNE

### COMMENTAIRE

## Les femmes s'allient et s'imposent

ROMAINE MORARD

Les Suisses ont accepté l'imposition individuelle un 8 mars. Pour une fois, cette journée ne sera donc pas uniquement symbolique. L'avancée est très concrète: dorénavant, tout contribuable sera taxé pour ce qu'il gagne. Fini le cumul des salaires, finie la progressivité de l'impôt qui pénalisait le deuxième revenu, bien souvent celui des femmes.

C'est un changement fondamental, une petite révolution même, dans le monde si conservateur de la fiscalité. A cette aune, ce oui est un tour de force réussi par celles qui en sont à l'origine.

### Alliance rare

Cette victoire est évidemment celle des Femmes PLR. Ce sont elles qui ont lancé cette initiative. Elles n'ont pas compté leurs heures et leur énergie pour porter de bout en bout ce projet, soutenues assez mollement par les hommes de leur parti, restés relativement à l'écart de ce combat.

Mais cette victoire est surtout celle d'une alliance rare avec les femmes de gauche. Rien n'aurait été possible sans leur soutien indéfectible. Socialistes et Vertes ont

elles aussi battu le pavé pour récolter les signatures, mis leur poids dans la balance pour trouver un compromis au parlement et toute leur force dans la campagne. Et cela n'a pas été facile. Les arguments du Centre et de l'UDC, aux relents conservateurs en faveur de la famille traditionnelle, ont semblé faire mouche ces dernières semaines. Le résultat est finalement sans appel, même si les centristes ne s'avouent pas vaincus. Ils réfléchissent à maintenir leur propre initiative sur la question.

L'alliance des Femmes PLR et de celles de gauche n'allait pas de soi, surtout sur un thème aussi clivant que la fiscalité. Mais la victoire de ce dimanche doit montrer le chemin. Si les femmes veulent vraiment faire bouger les lignes en politique, elles n'ont pas le choix. Les guerres stériles pour savoir qui est féministe et qui ne l'est pas n'aboutissent à rien. Ne soyons pas naïfs, les positions resteront tranchées sur beaucoup d'objets. Mais des compromis sont possibles. Et les énergies mises en commun peuvent parfois faire bouger des montagnes. Et faire aboutir un serpent de mer de la politique suisse, sans solution depuis 1984. ■

# Kleine Gemeinden sind fit

Ein neuer Vergleich zeigt, wie es um die Finanzen der Schweizer Kommunen steht – mit überraschenden Befunden.

## Mark Walther

Wie schlank ist die Verwaltung meiner Gemeinde? Wie solid sind die Reserven? Diese und weitere Fragen beantwortet das Effizienz-Benchmarking des Kompetenzzentrums für Public Management der Universität Bern (KPM), das am Samstag am Politforum in Thun vorgestellt wird. Das Tool gibt einen Überblick darüber, wie wirksam die Gemeinden von bislang 19 Kantonen ihr Geld in den vier Bereichen allgemeine Verwaltung, Bildung, Infrastruktur und Soziales im Vergleich zu ähnlichen Gemeinden einsetzen. Ausserdem enthält es Informationen zur finanziellen Gesundheit.

Die Applikation richtet sich an Gemeinden, Politik und die Steuerzahlenden. Das Benchmarking bietet Bürgerinnen und Bürgern die Möglichkeit, ihre Gemeinde aus der Effizienz-Perspektive kennenzulernen, sagt KPM-Direktor Adrian Ritz. «Diese Informationen erhält man so sonst nirgends.»

## Fusionen sind kein Allheilmittel

Das Benchmarking hält überraschende Erkenntnisse bereit. Etwa, dass die oft als ineffizient geltenden kleinen Gemeinden sehr leistungsfähig sein können. 45 Gemeinden mit weniger als 1000 Einwohnerinnen erhalten das Effizienz-Label sehr gut. Darunter befinden sich Kleinstgemeinden wie Realp UR (149 Einwohner), Hüniken SO (161) oder Kilchberg BL (182). Ritz sagt: «Kleine Strukturen sind nicht zwangsläufig ineffizient.» Das gelte es auch in Diskussionen um Gemeindefusionen zu berücksichtigen. Internationale

Vergleichsstudien zeigten, dass Zusammenschlüsse nicht per se zu mehr Effizienz führten.

Ein Bericht der Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW) aus dem Jahr 2025 bestätigt, dass Fusionen erst ab einer gewissen Grösse sinnvoll sind. Die Analyse der Gemeindestrukturen im Kanton Aargau ergab, dass sich die Effizienz der Verwaltung erst ab einer Bevölkerungsgrösse von 3000 bis 3500 Personen spürbar verbessert. Sie macht

aber auch klar, dass grosse Gemeinden effizienter sind: «Es zeigt sich, dass die Effizienz der Verwaltung mit der Einwohnerzahl stark ansteigt.» Ab rund 35'000 Einwohnern würden sehr hohe Werte erreicht.

Kleine Gemeinden sind also nicht zwingend ineffizient, doch die Tendenz geht in diese Richtung. Im Benchmarking sind Kommunen mit weniger als 1000 Einwohnern in der effizientesten Gruppe unterrepräsentiert. Dafür sind sie in der

schwachen Gruppe überproportional vertreten.

Eine Frage, die das Benchmarking nicht beantwortet, ist, weshalb eine Gemeinde ineffizient ist. Die Gründe für geringe Effizienz müssen laut Ritz nicht nur negativ sein. Sie sei ein wichtiger Faktor, aber nicht der alles entscheidende für die Arbeit der Gemeinden. Ebenfalls wichtig ist zum Beispiel die Effektivität, also wie gut eine Gemeinde ihre Ziele erreicht. Ritz macht ein Beispiel: «Wenn

eine Gemeinde eine anspruchsvolle Einwohnerschaft hat und diese zufriedenstellen kann, ist sie effektiv – vielleicht aber weniger effizient, weil sie sich mehr leistet», sagt er.

## Neuer Spielplatz? Nicht effizient

Ein grösseres Schwimmbad, ein neuer Spielplatz, kleinere Klassen – was die Bevölkerung freut, geht auf Kosten der Effizienz. Ansprüche entstehen meist dort, wo die Mittel reichlich vor-

handen sind. Das erklärt, weshalb viele wohlhabende Gemeinden mit tiefem Steuerfuss bei der Effizienz schlechter abschneiden, etwa die Gemeinden entlang des Zürichsees.

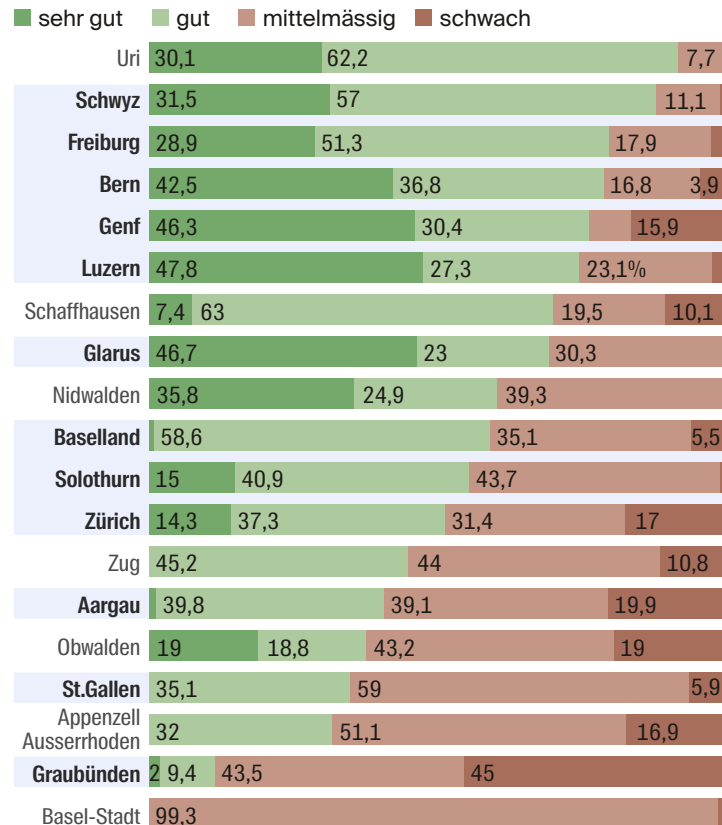
Umgekehrt verhält es sich in Emmen. Die Luzerner Agglomerationsgemeinde mit rund 33'000 Einwohnern ist eine von 17 Gemeinden, die in allen Bereichen zur absoluten Spitzengruppe zählt. Gemeindepräsidentin Ramona Gut-Rogger (FDP) reagiert erfreut, aber nicht überrascht auf diese Nachricht. Denn die Gemeinde kann gar nicht anders, als hocheffizient zu sein. Die Finanzlage ist seit Jahren angespannt, die Schulden hoch und die zwingenden Investitionen erheblich, etwa in die Schulen. «Darum müssen wir sehr auf den haushälterischen Umgang schauen», sagt Gut-Rogger.

Gerne würde man auch in die zukünftige Attraktivität der Gemeinde investieren – in die Wirtschaftsförderung, die Freibad-Infrastruktur, die Aufenthaltsqualität der öffentlichen Plätze. Doch dafür fehlen derzeit oft die Mittel. «Das ist manchmal schmerzhaft, aber es zwingt uns, Prioritäten klar zu setzen», sagt Gut-Rogger.

Emmen ist im Kanton Luzern in guter Gesellschaft: 48 Prozent der Luzerner Bevölkerung lebt in Gemeinden, die im Benchmarking als «sehr gut» eingestuft sind. Das ist der höchste Wert der untersuchten Kantone. Zählt man die gut bewerteten Gemeinden hinzu, schneiden nur wenige Kantone noch besser ab, darunter Schwyz, Freiburg, Bern und Genf. Weniger effizient sind Gemeinden in Zürich, Aargau, St. Gallen und Graubünden.

## In Uri und Schwyz herrscht die höchste Effizienz

Anteil der Bevölkerung pro Kanton und Kategorie in Prozent (2023)



Hervorgehoben sind die **vollständig erfassten Kantone**, bei den übrigen fehlen einzelne Gemeinden. Bei Basel-Stadt basiert der Vergleich nur auf dem Bereich Bildung. Keine Daten für TG, AI, VD, JU, VS, TI, NE.

Quelle: gemeindeeffizienz.ch, eigene Berechnung/Grafik: mlr



In Emmen sind die finanziellen Aussichten weniger erfreulich als der Blick auf den Pilatus. Bild: Alamy

# Les écologistes perdent, mais persévèrent

**FONDS CLIMAT** L'initiative demandant d'investir plus pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 est clairement rejetée dans les urnes. Ce résultat ne déstabilise pas pour autant la stratégie politique des Vert·e·s, qui comptent remettre l'ouvrage sur le métier

FANNY SCUDERI, BERNE

C'était attendu: le fonds climat, alimenté à hauteur de 0,5 à 1% du PIB et exempté du frein à l'endettement, est enterré. La crainte de creuser la dette a sans doute eu raison du texte.

Au stamm des initiants à Berne, la déception était palpable: environ 29% des votants ont accepté leur texte. Ces dernières années, les initiatives des Vert·e·s ont toutes échoué. Quelques demi-succès ont toutefois émergé, comme le contre-projet de la loi climat issu de l'initiative pour les glaciers, retirée. Le parti a aussi remporté une victoire lors du référendum contre l'extension des autoroutes. Mais l'échec des initiatives montre que les citoyens ne sont pas convaincus par les propositions émanant des Vert·e·s.

Ce nouveau refus ne remet pas en cause la stratégie des écologistes, affirme la présidente du parti, Lisa Mazzone. «Nous continuerons à faire des propositions. Ce qui importe, c'est qu'un parti remette sans cesse sur la table la protection du climat et de l'environnement alors que la droite refuse d'en parler. Nous devons maintenir la pression sur le parlement et le Conseil fédéral, afin qu'ils ne se défaussent pas», explique-t-elle.

## L'initiative sur le solaire, prochaine étape

La Genevoise évoque déjà la prochaine bataille politique: une initiative sur le solaire qui viserait à rendre obligatoire l'installation de panneaux photovoltaïques lors de toute nouvelle construction ou rénovation importante. «Il faut souvent formuler les mêmes revendications pour obtenir une avancée», souligne-t-elle. Elle rappelle que, selon l'Office fédéral de l'environnement, la Suisse n'est pas sur la trajectoire de ses objectifs climatiques 2030 et appelle le camp bourgeois à «formuler des propositions».

Plusieurs éléments expliquent cette cuisante défaite. L'initiative rejetée remettait également en cause le mécanisme du frein à l'endettement, accepté en votation

populaire en 2001. Au vu de l'ampleur du refus, cette remise en question semble avoir d'emblée discrédité le texte auprès d'une large partie de l'électorat. La proposition de fonds climat est aussi restée au second plan, éclipsée par d'autres votations.

Les socialistes ont beaucoup fait campagne en faveur de la redevance de la SSR et se sont montrés plus discrets sur le fonds climat. Questionné à ce sujet, le coprésident du PS, Cédric Wermuth, rejette cette lecture: «Un fonds climat nous tenait à cœur, car il répond aussi à une exigence de justice sociale.»

Pour le conseiller national Samuel Bendahan (PS/VD), l'initiative est surtout «passée sous les radars»: «Lorsque les gens ont d'autres inquiétudes, comme leur emploi ou le pouvoir d'achat, il devient difficile de les convaincre.»

## ANALYSE

### Une stratégie critiquée

La proposition d'un fonds climat était combattue par un large front, dont les Vert·libéraux. La conseillère nationale Céline Weber (PVL/VD) se montre critique à l'égard de la stratégie politique des Vert·e·s: «Leurs initiatives vont toujours très loin. Ils veulent systématiquement redonner la patate chaude à l'Etat, alors que les Vert·libéraux misent aussi sur la responsabilité individuelle.» Selon elle, les résultats montrent «que les Suisses n'apprécient pas l'idée de donner davantage d'argent à l'Etat pour s'assurer que tout ira bien.»

Pour le conseiller national Nicolas Kolly (UDC/FR), ce vote s'inscrit dans une continuité politique. Il établit un parallèle entre le rejet de l'initiative écologiste sur la responsabilité environnementale et celui de l'initiative de la Jeunesse socialiste suisse sur la taxation des héritages. «Une forte majorité valide la politique climatique menée par le Conseil fédéral et le parlement, estime-t-il. Ce vote renforce aussi le frein à l'endettement, qui était attaqué de part et d'autre.» L'élue observe par ailleurs une lassitude autour du débat climatique. «Ils peinent même à mobiliser toute la base



Lisa Mazzone lors de la campagne en faveur de l'initiative pour un fonds climat. (COIRE, 31 JANVIER 2026/GIAN EHRENZELLER/KEYSTONE)

de la gauche», affirme-t-il, critiquant aussi «l'intransigeance de la gauche» sur l'accélération des procédures pour les projets hydrauliques ou éoliens: «Nous ne pouvons pas nous permettre des procédures de vingt ans pour quelques gigawatts de plus.»

De son côté, l'élue Simone de Montmollin (PLR/GE) rappelle que les opposants au fonds climat ne remettent pas en question la protection au climat. La création d'un fonds aurait créé une rupture avec la politique climatique suisse, qui se fonde sur des mesures adaptées à chaque objectif, selon elle: «Le peuple a tranché et a déjà voté des mesures, comme la loi sur le climat.»

**«Ce qui importe, c'est qu'un parti remette sans cesse sur la table la protection du climat»**

LISA MAZZONE, PRÉSIDENTE DES VERT·E·S SUISSSES

Le Valais a nettement rejeté l'initiative avec près de 77% de non. Le conseiller national Benjamin Roduit (LC/VS) s'en réjouit. Il tient aussi à clarifier un point: «Ce net refus n'est pas un désaveu de la politique du climat. Nous devons continuer avec la trajectoire qui nous mènera aux objectifs 2050 de décarbonation et investir dans l'innovation», souligne-t-il.

Le Conseil fédéral lit en ce vote un soutien à sa politique énergétique et environnementale. «Nos émissions de CO<sub>2</sub> ont diminué depuis 1990. Notre politique est efficace», a souligné Albert Rösti, ministre UDC chargé de l'Environnement.

Face aux partis bourgeois, les solutions écologistes semblent isolées. Les Vert·e·s sont-ils condamnés à être d'éternels perdants? «Non, répond Lisa Mazzone, les plus persévérants.» ■

# Confignon dit massivement non au PLQ du futur quartier des Cherpines

**Urbanisation** Avec 64% de refus et une forte participation, le résultat est sans appel. L'État se dit prêt à revoir «certains éléments».

C'est un non «spectaculaire» que le comité référendaire contre le plan localisé de quartier des Cherpines a salué, dimanche dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Car ils ont gagné à près de 64%, avec une participation élevée: plus de 63%. Les Confignonnais se sont donc fortement mobilisés pour transformer le préavis positif du Conseil municipal (à une voix près) en préavis négatif.

Chef du Territoire, le conseiller d'État Nicolas Walder entend désormais rediscuter avec les référendaires pour revoir «certains éléments», tout en écartant l'idée d'une baisse du nombre de logements.

La forte densité est pourtant l'un des principaux griefs des référendaires – sept associations et partis, dont le PLR local et Demain Confignon. Dimanche, leur porte-parole, Bertrand Jacot Des Combes, a constaté «un vote incontestable et massif pour dire que ce projet peut être amélioré».

«Ce vote est le résultat d'un projet très mal concerté», relève Jean Hertzschuch, président de Sauvegarde Genève, qui demande une concertation de «toutes les parties». Certes, reconnaît-il, le préavis communal

n'est que consultatif, mais politiquement, «il serait très délicat pour le Conseil d'État de s'asseoir dessus. S'il le faisait, il recevrait les foudres de toutes les associations, car la démocratie a parlé.»

Le PLQ prévoit 2700 logements à Confignon (le projet est à cheval sur la commune de Plan-les-Ouates), avec plusieurs immeubles de sept à dix étages sur d'anciennes terres agricoles dans la plaine de l'Aire. De quoi faire passer de 4500 à 10'500 le nombre d'habitants du village, qui deviendra ville.

L'indice de densité est de 2,5, comparable au centre-ville, s'indigne le comité référendaire. «Il faut en revenir à 2000 logements, comme c'était prévu lors de la votation cantonale de 2011», selon Margareth Robert-Tissot, présidente de Sauvegarde de Confignon, faisant référence au déclassement de la zone agricole accepté par environ 57% des Genevois.

## Crise du logement

Sept cents logements en moins? La baisse est à relativiser, selon les référendaires, au vu des 3000 logements par an dont Genève a besoin. «Le nombre de

logements vacants à Genève est justement de près de 700 aujourd'hui, réagit Nicolas Walder. Une telle baisse aux Cherpines serait très importante. La crise du logement ne permet pas de renoncer à ce développement.»

En outre, «la marge de manœuvre est quasi-inexistante», selon lui. Car la densité correspond à des normes fédérales pour le déclassement des zones agricoles et en raison d'échanges de droits à bâtir entre communes. Il estime toutefois qu'il sera peut-être possible de travailler sur les gabarits.

Nicolas Walder garantit toutefois qu'«il n'est pas question de passer en force»; le Conseil d'État se dit prêt à discuter sur d'autres revendications. «Je vais voir dès ce lundi mes équipes pour constater l'avancement du projet. Je compte aussi rencontrer à nouveau les promoteurs et, bien sûr, les référendaires.» Parmi les exigences de ces derniers figure une mobilité «maîtrisée», c'est-à-dire une réduction du trafic projeté.

Inquiets des conséquences environnementales, les opposants demandent deux zones tampons entre l'Aire et les pre-

mières constructions, ainsi que la création d'un sanctuaire de biodiversité au niveau du méandre de la rivière. En éloigner les constructions? «On peut entrer en matière», déclare Nicolas Walder. Mais l'exigence principale est celle d'un financement «transparent et garanti», le flou financier et la crainte d'une augmentation de l'impôt communal étant de l'avis des opposants le principal motif de leur victoire. Car

**«Il serait très délicat pour le Conseil d'État de s'asseoir sur ce vote. S'il le faisait, il recevrait les foudres de toutes les associations.»**

**Jean Hertzschuch**  
Président de Sauvegarde Genève

le coût des infrastructures pour les Cherpines, de 200 millions, revient pour moitié à la Commune, qui a calculé ne pouvoir débloquer que 40 millions, sachant que son budget municipal est de 18 millions.

D'ailleurs, le magistrat communal Frédéric Reverchon (Demain Confignon) déclare: «Le Conseil administratif partage les préoccupations exprimées par les habitants et demande au Conseil d'État d'en tenir compte, en particulier concernant le financement du futur quartier. Car la Commune ne pourra pas le construire sans un soutien financier au niveau cantonal.»

Le Conseil d'État dit être parfaitement conscient de ce problème: il s'est avancé sur un soutien exceptionnel à hauteur maximale de 60 millions pour participer à l'investissement pour la future école primaire.

Mais les référendaires, qui demandent un dispositif financier «neutre» pour les habitants de la commune, sont plus que sceptiques. Le Conseil d'État conditionne, en effet, une telle aide à une hausse du taux d'imposition communal à 48 centimes. «On ne peut accepter qu'une commune

ait baissé son centime additionnel puis demande une aide financière au Canton», justifie l'argumentaire, Nathalie Fontanet.

## Aval du Grand Conseil

Autre obstacle possible: il faudrait l'aval du Grand Conseil. «J'y suis opposé, car ce n'est pas au Canton de s'occuper des bâtiments du primaire, cela créerait un mauvais précédent», réagit le député et président du PLR, Pierre Nicollier. En revanche, il s'agira de réfléchir à d'autres solutions, car il faut entendre l'inquiétude de petites communes qui doivent faire face à un tel développement d'infrastructures et de logements.»

Nicolas Walder, lui, entend discuter avec l'Association des communes genevoises pour que celles-ci augmentent le Fonds intercommunal pour le développement urbain.

La somme des points de frictions risque-t-elle de bloquer le projet pour vingt ans? «C'est un préavis communal, le projet suit son cours», balaie le conseiller d'État, qui entend œuvrer rapidement.

**Rachad Armanios**

## 2 Votations fédérales

# Le soutien à la SSR que personne n'attendait

**MÉDIAS** Plus de 60% des votants et tous les cantons rejettent l'initiative pour une redevance à 200 francs. Face aux secousses de l'ordre mondial, les Suisses n'ont finalement pas souhaité affaiblir leur service public. La SSR devra néanmoins s'adapter à la baisse de la redevance à 300 francs introduite par le contre-projet du Conseil fédéral

YAN PAUCHARD, BERNE

C'est plus qu'un soupir de soulagement que peut pousser la SSR, sous pression depuis des mois. Alors qu'on a longtemps cru à un scrutin serré, il n'y a finalement eu aucun suspense ce dimanche. La population a balayé à 62% l'initiative populaire «200 francs, ça suffit!». Six ans après le rejet de l'initiative «No Billag», c'est une nouvelle marque d'attachement des Suisses à leur service public. Surprise: tous les cantons disent non à ce texte qui demandait une réduction de la redevance de 335 à 200 francs, ainsi qu'une exonération complète des entreprises. Si le refus est particulièrement clair en Suisse romande (qui culmine avec le 66,7% de Neuchâtel), il l'est également outre-Sarine, y compris dans de petits cantons montagnards comme Uri (60,1%) ou Appenzell Rhodes-Intérieures (55,6%). A noter que la redevance de 335 francs baissera néanmoins à 300 francs dès 2029, comme le préconise le contre-projet du Conseil fédéral.

Le résultat surprend jusqu'aux plus farouches opposants à l'initiative, réunis dans un café bernois, la Fabrique 28. «C'est dingue! C'est dingue!» réagit la conseillère nationale verte Delphine Klopfenstein Broggin à l'annonce des premières tendances qui ne laissent pas planer l'ombre d'un doute. La parlementaire peine à réaliser. «C'est une très bonne nouvelle pour l'indépendance des médias et pour le service public, se réjouit la Genevoise. Les Suisses ont montré leur attachement au plurilinguisme et à la cohésion nationale.» A ses yeux, la netteté du résultat a de quoi faire regretter que le Conseil fédéral ait proposé un contre-projet. «Albert Rösti l'a imposé par voie d'ordonnance avant même le lancement des réflexions. Il a ainsi confisqué le débat», déplore Delphine Klopfenstein Broggin.

Mais à la Fabrique 28, l'heure est plutôt aux embrassades et à l'analyse de la campagne. «Nous avons doublé le nombre d'événements prévus, orga-

nisé plusieurs débats», rappelle Stefanie Bessone, vice-présidente du comité de la société cantonale SSR Fribourg. Pour elle, un oui à l'initiative aurait eu de graves conséquences pour la Romandie. Elle estime que le contexte géopolitique mondial, les soubresauts de l'Amérique de Trump, mais aussi les réseaux sociaux et les fake news, ont été déterminants pour convaincre la population de l'importance de conserver une information de qualité. Un peu plus loin, le conseiller aux Etats PLR zougais Matthias Michel y voit, lui, «un vote du cœur». «Il y a des choses à revoir avec un service public qui est certainement devenu trop lourd, mais la SSR reste finalement très suisse, évoque le sénateur. Ses émissions de sport, de culture populaire parlent aux habitants de ce pays. L'initiative aurait remis en question son ancrage régional, et ça, les Suisses n'en ont pas voulu.»

**«L'excellent travail de la SSR ces dernières semaines, que ce soient les JO ou le drame de Crans-Montana, a certainement joué un rôle»**

NICOLAS KOLLY,  
CONSEILLER NATIONAL (UDC/FR)

Le café peine à contenir les nombreux représentants des organisations qui se sont engagés contre l'initiative. La campagne fut massive, ce qui tranche avec celle menée par les initiants. Si l'on excepte la fougue des Jeunes PLR et l'activisme de l'USAM, la faitière des PME, celle-ci a été moins forte qu'attendu. L'UDC économise ses forces

pour juin et son initiative pour une Suisse à 10 millions, mais aussi pour son combat contre les bilatérales III, qu'elle considère comme la mère de toutes les batailles. Le stamm des initiants, installé dans un salon feutré du vénérable Hôtel Schweizerhof, est d'ailleurs quasi vide ce dimanche. Le seul politicien romand est présent: le conseiller national UDC fribourgeois Nicolas Kolly se montre beau joueur: «Il faut prendre acte de la décision de la population qui renouvelle de façon très claire sa confiance envers l'audiovisuel public. Je pense que l'excellent travail de la SSR ces dernières semaines, que ce soient les Jeux olympiques ou le drame de Crans-Montana, a certainement joué un rôle.» Il a également l'impression que les baisses successives de la redevance, de 462 francs à prochainement 300 francs, ont pu contenter une partie de l'électorat.

Très courtois, le conseiller national UDC zurichois Gregor Rutz, l'un des pères de l'initiative, se déclare «très tranquille» face au résultat. Il n'y voit pas de désaveu. «J'aurais évidemment préféré gagner, mais comme souvent en Suisse, l'important c'est d'amener une discussion, réagit l'élu. Ce que nous avons fait. Pour la première fois, le Conseil fédéral a été d'avis qu'il fallait faire quelque chose et a présenté un contre-projet. Les votants ont dit non à la variante à 200 francs, mais de fait oui à la variante à 300 francs.»

Même si la question du montant de la redevance semble réglée pour un moment, celle du pourtour de la concession (le conseiller fédéral Albert Rösti estimait hier que la SSR devrait prioriser l'information, la culture et la formation, plutôt que le sport et le divertissement) devrait revenir rapidement devant le parlement, tout comme celle de la redevance pour les entreprises, avec des milieux économiques qui continuent d'exiger une exonération. «Le débat est loin d'être clos», promet Nicolas Kolly. ■



Dans les studios de la RTS, hier, lors de l'émission spéciale consacrée aux votations. (GENÈVE, 8 MARS 2026 / SALVATORE DI NOLFI / KEYSTONE)



Chez les partisans de l'initiative, au moment de l'annonce des résultats. De gauche à droite: les conseillers nationaux Thomas Matter et Gregor Rutz (UDC/ZH) et le directeur de l'USAM, Urs Furrer. (BERNE, 8 MARS 2026 / PETER SCHNEIDER / KEYSTONE)

## «Il faut maintenant respecter la vol

**RÉPLIQUE** Huit ans après le non massif à «No Billag», les Suisses ont réitéré leur soutien à leur média de service public. Ils ont refusé à plus de 60% l'initiative UDC pour une redevance à 200 francs. Directeur de la RTS, Pascal Crittin est soulagé de ce résultat

PROPOS RECUEILLIS PAR ROMAINE MORARD

Il aura vécu la campagne «No Billag» en 2018, puis celle de la redevance à 200 francs. Pascal Crittin, à la tête de la RTS, est ce dimanche un directeur heureux et soulagé. Le Valaisan espère que le vote des Suisses est suffisamment clair pour ne pas avoir à revoter prochainement sur le financement de la SSR.

**Pascal Crittin, la campagne a été longue et l'enjeu gigantesque. Est-ce que vous vous attendiez à ce résultat?** Non. J'avais confiance dans le fait que l'initiative serait refusée. Mais pour être franc, j'avais dit depuis deux ans à mes équipes que nous serions autour de 55% de non. Le résultat est donc au-delà de ce que j'avais imaginé. Je trouve que c'est un résultat très net.

**Vous avez beaucoup fait campagne autour de la cohésion nationale. Au final, aucun canton n'a accepté l'initiative. C'est une surprise?** Oui, c'est une surprise. Ce résultat montre que le peuple suisse considère qu'il est important d'avoir une présence dans toutes les régions et une équivalence des prestations. Par ailleurs, nos contenus circulent déjà et circuleront encore davantage avec la nouvelle plateforme de streaming qui sera lancée à la fin de l'année. Nous contribuons – et nous ne sommes pas les seuls – à cette cohésion nationale.



**«On donne parfois l'impression que la SSR peut faire ce qu'elle veut. Ce n'est pas le cas»**

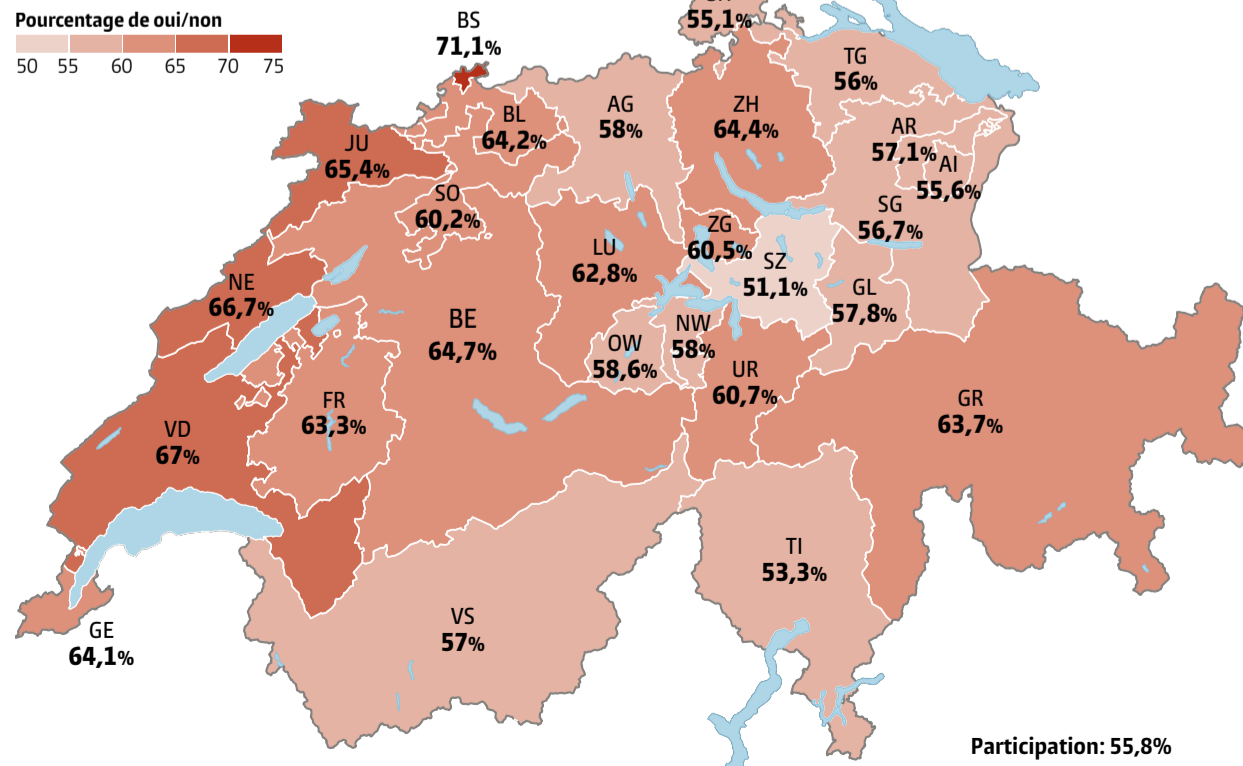
**Selon vous, quels sont les arguments qui ont convaincu la population?** Je pense qu'au terme de cette campagne intense, la population suisse s'est dit, très majoritairement, que 200 francs ne suffisent pas. On ne peut pas maintenir une SSR forte, présente dans toutes les régions et offrant une couverture dans tous les domaines avec la moitié du budget.

**Le Conseil fédéral a déjà décidé de réduire la redevance à 300 francs d'ici à 2029. Est-ce que cela ne vous a finalement pas aidés? Les gens se sont peut-être dit qu'il ne fallait pas affaiblir davantage la SSR? C'est possible. Je ne peux pas le dire aujourd'hui. La décision de réduire la redevance a été prise par le Conseil fédéral. Des personnalités politiques ont estimé qu'il était important de faire ce geste. Nous en prenons acte et nous adaptons à cette situation.**

### UNE SUISSE QUI DIT INTÉGRALEMENT «NON»

L'initiative populaire «200 francs, ça suffit!» (initiative SSR) a été rejetée par 26 cantons sur 26.

Moyenne nationale: 61,9%



Source: Chancellerie fédérale



## MAIS ENCORE

**Participation**  
Hier en soirée, le taux de participation au vote portant sur l'initiative populaire «200 francs, ça suffit!» (initiative SSR) se montait à 55,8% – en l'absence des données du canton de Fribourg, indisponibles à l'heure de notre bouclage. (LT)



Chez les opposants à l'initiative, au moment de l'annonce des résultats. Tout à gauche, la conseillère nationale Delphine Klopfenstein Brogginini (Les Vert-e-s/GE). (BERNE, 8 MARS 2026/ALESSANDRO DELLA VALLE/KEYSTONE)

## Les entreprises ne désarment pas

**RÉPARTITION** Malgré le rejet de l'initiative anti-SSR dans les urnes, les milieux économiques continuent de réclamer une réforme de la redevance des sociétés. Pour eux, le système actuel constitue une «double imposition injuste». Le parlement devrait être saisi très vite de cette question qui demeure brûlante

Leur nette défaite dans les urnes n'y change rien. Pas même la mise en œuvre promise du contre-projet du Conseil fédéral, qui dispense les sociétés affichant moins de 1,2 million de chiffre d'affaires. Les milieux économiques ne désarment pas. Ils «exigent» toujours une révision rapide de la loi afin de mettre un terme à «cette double imposition injuste» que représente à leurs yeux la redevance des entreprises, au sein desquelles tant les propriétaires que les employés paient déjà cette prestation à titre privé. Pour rappel, l'initiative anti-SSR ne demandait pas seulement une baisse de la redevance à 200 francs, mais aussi une exonération totale des entreprises.

Pour l'USAM (Union suisse des arts et métiers), la votation d'hier laisse la question des PME non résolue. Anticipant le rejet dans les urnes de l'initiative, la faitière n'avait pas attendu les résultats pour mettre la pression. Hier matin, elle publiait un sondage dans lequel 76% des personnes interrogées se déclaraient favorables à une nouvelle solution pour les entreprises. Cité dans le communiqué, le directeur de l'USAM, Urs Furrer, voit dans ce chiffre «une importante victoire partielle, car notre demande semble rencontrer un large soutien». L'USAM n'est pas seule. Le Centre patronal a également fait savoir qu'il était «urgent» de

proposer des modifications pour soulager les PME.

C'est peu dire que ce dossier de la redevance des sociétés occupe le monde politique depuis des années. Le principe avait été introduit le 1er janvier 2019, à la suite d'une des votations les plus serrées de l'histoire. Le 14 juin 2015, la population acceptait par seulement 3600 voix d'avance (soit un écart de 0,16%) une révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) qui chamboulait complètement le système. La perception n'était alors

**«La méthode de calcul basée sur le chiffre d'affaires, sans considération du bénéfice ou du nombre de salariés, est une aberration»**

FABIO REGAZZI, PRÉSIDENT DE L'USAM

plus conditionnée à la possession d'un appareil comme auparavant, mais due par l'ensemble des ménages, ainsi que par toutes les entreprises assujetties à la TVA. Pour ces dernières, le montant perçu est fixé sur la base du chiffre d'affaires, selon un tarif progressif dès 500 000 francs. L'USAM s'y est toujours farouchement opposée. «La méthode de calcul basée sur le chiffre d'affaires, sans considération du bénéfice ou du nombre de salariés, est une aberration», dénonçait le président de l'USAM, Fabio Regazzi, durant la campagne.

«La question de la redevance des entreprises est évidemment un point qu'il faut impérativement régler à brève échéance, confirme de son côté le conseiller national UDC fribourgeois Nicolas Kolly. La taxation fondée sur le chiffre d'affaires doit être supprimée au profit soit d'une exemption pour les personnes morales, soit, à tout le moins, d'une redevance plus juste tenant compte du bénéfice et non du chiffre d'affaires.» D'autres solutions sont avancées. Pour le Centre patronal, à défaut d'une exonération complète, «qui reste la solution la plus adéquate», le minimum serait une redevance forfaitaire semblable à celle des ménages.

Dans tous les cas, la Berne fédérale devra se saisir de la question. Car le 17 novembre 2023, saisi par une PME active dans le négoce de matières premières, le Tribunal administratif fédéral statuait que la grille tarifaire de la redevance des entreprises était anticonstitutionnelle, violant les principes de la capacité contributive, ainsi que celui de l'égalité de traitement. Mais du côté des opposants à l'initiative, on met en garde. En 2019, la redevance des entreprises avait permis de faire baisser celle des ménages. Du coup, «son abolition ne ferait que mettre à mal le service public, assure la conseillère nationale verte genevoise Delphine Klopfenstein Brogginini. Alors que les Suisses ont clairement dit hier qu'ils ne souhaitent pas son affaiblissement.» De son côté, le conseiller aux Etats PLR zougois Matthias Michel n'est pas fermé à un débat, mais attend qu'il puisse se mener de manière sereine, sans la pression politique d'une nouvelle initiative. ■ Y.P.

COLLABORATION: N. DU.

## Le débat ne s'apaisera pas

**ÉVOLUTION** L'ampleur du refus de l'initiative «200 francs, ça suffit!» devrait clore le chapitre des initiatives. Mais le périmètre du service public fera l'objet de vives discussions en vue du renouvellement de la concession

NICOLAS DUFOUR

Y aura-t-il, dans les années à venir, une nouvelle initiative, la troisième en moins de deux décennies? Pauline Blanc, la vice-présidente des Jeunes libéraux-radicaux, ne s'avance pas: «Impossible à dire». Avec un refus plus tranché que marqué, il est possible que les partis aînés, PLR et UDC, ne veuillent plus cracher au bassin. Mais si, à la RTS et dans les autres entités de la SSR, on a sablé le dézaley dimanche soir, la fête ne durera pas. La question du périmètre du service public va vite se reposer, à nouveau.

D'abord, le groupe et ses chaînes doivent appliquer les 270 millions d'économies décidés à l'occasion de la réduction de la redevance à 300 francs, ainsi qu'en raison de sombres perspectives en matière de recettes publicitaires. Certains effets se font déjà sentir, comme la suppression, sur la radio RTS, de *Sport Première* le samedi soir.

## Une nouvelle concession à haute tension

Ensuite, l'actuelle concession qui régit la SSR a été prolongée en raison des débats politiques brûlants tels que les 200 francs. La nouvelle doit entrer en vigueur en 2029. Le Conseil fédéral doit la réécrire, et il annonce une «consultation publique». Ce point hérisse les contempteurs de

la SSR, à l'image de Pauline Blanc, qui déplore les «compétences restreintes» du parlement en la matière. Les élus pourront toutefois s'exprimer sur la loi radio-TV qui découle de la concession.

On peut deviner les grandes lignes, et les futures tensions. A une réponse aux Chambres, le Conseil fédéral a déclaré que dès 2029, la SSR «devra se concentrer sur les domaines que les autres diffuseurs ne couvrent pas». Il a par ailleurs indiqué qu'elle «devra mettre l'accent sur l'information, la culture et la formation» et que, «pour ce qui est de ses offres en ligne, elle devra se concentrer davantage sur des contenus audio et audiovisuels».

De nouvelles frictions sont donc à redouter avec les éditeurs, malgré un accord signé l'année passée – sauf par Tamedia, le plus grand groupe helvétique. La RTS en particulier se montre très active sur le web, produisant des podcasts non liés à l'antenne, estimant qu'il y va «de sa survie», selon son patron, Pascal Crittin. A ce sujet, Nicolas Kolly (UDC/FR) assure que «nous nous engagerons pour que la SSR consacre la redevance à son mandat universel de base, qui est l'information, et qu'elle cesse de se disperser dans des productions douteuses, notamment sur les réseaux sociaux».

## Le sport et le divertissement font saliver des babines

La question se posera aussi agissant des sports et du divertissement, en particulier la fiction, comme les séries. Selon Nicolas Kolly, les initiants continueront de demander «pourquoi la SSR dépense autant d'argent pour du

divertissement alors que l'offre en la matière est aujourd'hui pléthorique et que nos concitoyens la consomment différemment, notamment via les plateformes de streaming». Les séries produites par la SSR ne sont pas vraiment remises en cause, ce sont les achats de feuilletons (américains, par exemple) qui sont dans le viseur de certains opérateurs allemands – en Suisse latine, les marchés sont très limités.

Le sport devrait aussi aiguïser certains appétits. Hier, Swiss Olympic, qui préside l'ex-conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold (centriste comme le président de la SSR, Jean-Michel Cina), s'est empressé de poser ses exigences: «La SSR doit continuer de veiller à ce que les grandes compétitions internationales ainsi que les performances des équipes nationales et des athlètes suisses demeurent librement accessibles à l'ensemble de la population.» De la même manière qu'elle a perdu le hockey au profit de Sunrise, la SSR pourrait, par concurrence sur les tarifs des droits ou par renonciation imposée par les mesures d'économie, devoir renoncer à certains sports.

Nul doute que la résistance du géant de l'audiovisuel sera grande. Lors de la dernière révision de la concession, pour 2019-2022, il était exigé que la moitié des dépenses de la SSR soit affectée à l'information. C'est à peine 41% à cette heure. Et il était exigé que «la différenciation des programmes de la SSR (en particulier dans le domaine du divertissement) par rapport aux programmes des diffuseurs commerciaux» soit «renforcée». Peu ou prou les mêmes demandes qu'à présent. ■

## onté populaire»

On a beaucoup entendu aujourd'hui que ce vote «n'était pas un blanc-seing». Est-ce que cela signifie que le monde politique ne va pas relâcher la pression? Je suis assez surpris par cette formulation. On donne parfois l'impression que la SSR peut faire ce qu'elle veut. Ce n'est pas le cas. Nous avons un mandat et une concession. Je ne comprends donc pas cette idée de blanc-seing. Je constate aussi que l'USAM, avant la publication des résultats, avait déjà communiqué son intention de relancer des actions pour supprimer la redevance payée par les entreprises. Pourtant, c'est la troisième fois que le peuple suisse accepte ce principe d'une redevance des entreprises, ce qui permet d'alléger celle des ménages.

**Vous disiez récemment dans la presse qu'il fallait rediscuter du financement de la SSR et qu'on «ne pouvait pas avoir ce type d'initiative tous les cinq ans». Que vouliez-vous dire?** Votre question montre bien que certains partisans de l'initiative réfléchissent à de nouvelles actions. Or ce type de débat permanent constitue un affaiblissement. Je dis qu'on ne peut pas revenir sans arrêt sur cette question et que le monde politique, s'il le veut, peut améliorer le système sans mettre en péril le financement et les prestations du service public. Car le peuple s'est prononcé très clairement, à plusieurs reprises. Ne devrait-on pas respecter la volonté populaire?

**Certaines critiques ont porté sur des contenus jugés peu compatibles avec le service public, notamment certains podcasts, comme celui consacré aux motards ou à la masculinité. Est-ce que ce type de contenus pourrait être remis en question?** La concession ne fixe pas les émissions de manière aussi détaillée et ne donne

pas d'instructions sur les thèmes à traiter. Ces choix relèvent de la responsabilité des rédactions. Une intervention politique directe sur les contenus ne serait pas acceptable. Bien entendu, nous restons ouverts aux critiques. Sur une année, chaque chaîne de la SSR diffuse environ 8000 heures de programmes. Il est donc difficile de tirer des conclusions générales à partir de quelques cas isolés.

**Un point de tension avec les médias privés concerne la présence de la SSR sur internet. Envisagez-vous de limiter certains contenus en ligne?** Nous avons déjà fait un geste important. Un accord a été proposé et signé avec les éditeurs privés. Dans cet accord, toutes les parties reconnaissent que le service public doit aussi se développer dans le numérique, puisque c'est là que se trouve

aujourd'hui le public. Nous avons proposé plusieurs concessions. La Comco a rendu un avis globalement favorable, même si elle estime également certaines questions, comme la longueur des textes, doivent encore être ajustées. En tout cas, la SSR a clairement montré sa volonté de tenir compte de la situation des médias privés.

**Vous êtes directeur depuis 2017 et vous avez mené et gagné ces deux grandes campagnes. On peut dire que vous avez fait le job! Avez-vous envie de tourner la page?** Non, je reste en poste. Nous devons maintenant mener une transformation importante dans un nouveau cadre financier. Je suis très engagé dans ce travail. Je suis également engagé pour continuer à porter la Suisse romande au sein de la SSR et dans l'ensemble de l'offre médiatique du pays.

**Pas fatigué?** Non, pas fatigué du tout! ■

## INTERVIEW